

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. VI—No. 17.

MONTREAL, JEUDI, 29 AVRIL 1875

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.
 PRIX DU NUMERO, 7 CENTIMS.

M. J. F. SINCENNES

Lorsque le Montréal commercial s'éveille, c'est-à-dire chaque jour, entre neuf et dix heures du matin; quand descendent des hauteurs du Beaver-Hall, des quartiers élevés du centre de la ville, les longues files de tout ce monde de patrons et d'employés, qui, le teint animé, l'allure gaillarde, vont aux affaires comme des soldats au feu, n'avez-vous pas cent fois rencontré, aux alentours de la rue St. Paul ou traversant la Place Jacques-Cartier, un homme de moyenne stature, à la mise correcte et sombre, irréprochablement ganté, passant régulièrement sur le même côté du trottoir, à la même heure, invariablement porteur d'un parapluie si le temps menace, ou d'une canne si le soleil brille? Oui, n'est-ce pas?

Vous avez remarqué, sans doute aussi, l'allure libre et dégagée, le pas alerte et nerveux qui fait de sa marche une succession de sauts?

Mais ce qui arrête le regard, c'est l'expression de cette physionomie, l'air particulier qui se dégage de l'ensemble de ses traits: les boucles mêlées de fils d'argent d'une chevelure légèrement crépée, entourent une tête petite et fine; des yeux d'un noir profond d'où jaillissent de vives lueurs, éclairent un visage régulier aux lignes délicates, qu'encadre un collier de barbe poivre et sel; et en dépit de l'âge, comme les splendeurs attardées de l'été indien de la vie, les teintes rosées et les contours arrondis d'une figure d'adolescent.

Sous l'apparence un peu frêle du corps, la vigueur morale éclate; on y sent la résolution et l'énergie; le dessin de la bouche accuse une grande sensibilité.

L'homme présente un mélange de grâce et de force si bien fondus, qu'on ne peut dire laquelle des deux domine, et que le charme de l'une voile discrètement la puissance de l'autre: un baril de poudre dissimulé sous des fleurs.

Sur la route qu'il suit chaque matin, c'est un échange continu de saluts; chacun le connaît et il connaît tout le monde.

Point donc n'est besoin de dire que ce passant aimable et matineux est M. J. F. Sincennes, ex-membre du parlement du Canada-Uni, président de la Compagnie Sincennes-McNaughton, vice-président de la banque du Peuple, directeur de la Compagnie manufacturière de coton, de celle de Caoutchouc, de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, et le

président actuel de l'importante Compagnie d'Assurance « la Royale Canadienne. »

M. J. F. Sincennes compte au nombre des physionomies originales de notre ville. Capitaliste heureux, actif, entreprenant, nature franche, intelligence vive et pénétrante, par l'intégrité de son caractère et ses succès, il appartient à cette classe d'hommes qui, assouplis par la lutte, trempés par les événements, dominateurs de la fortune à force d'énergie, de travail et de persévérance, ont créé sur ce continent vierge de toute caste féodale, au sein de vastes espaces, au milieu des inexpuisables ressources d'un sol fécond, d'un commerce et d'une industrie sans cesse en progrès, la seule aristocratie que comportent les conditions d'établissement d'une société nouvelle.

Si, durant les épopées guerrières de l'ancien monde, l'héroïsme et les vertus militaires conquièrent à des familles titres, honneurs et privilèges dans le Nouveau, les luttes pacifiques du travail, les combinaisons savantes de l'industrie, la hardiesse des entreprises commerciales, des conceptions financières qui décuplant les capitaux, multiplient la richesse publique, et accroissent le bien-être individuel, ces efforts assurent ici crédit, fortune, reconnaissance et respect à ces chevaliers de l'ère moderne.

Seulement, tandis qu'un grand nombre des descendants des premiers vivent encore sur la gloire et les souvenirs de leurs aïeux, les seconds, sans généalogie ni blason, doivent gagner eux-mêmes leur illustration; car s'ils émergent de leur obscurité, la faveur royale n'a rien à y voir; c'est grâce à leurs qualités, à leur mérite personnel.

Ceux qui, dans le vieil ordre de choses, à l'aide de talents exceptionnels ou d'actions extraordinaires, ont occupé des positions considérables dans l'Etat, comme Jacques Cœur, Samuel Bernard, Colbert, s'appelaient des parvenus; la langue anglaise, moins dédaigneuse dans son génie et plus juste dans l'expression, nomme les élus d'aujourd'hui des *self-made men*, traduction littérale: des hommes qui se sont faits eux-mêmes!

Eh bien! M. Sincennes est un de ceux-là; il s'est fait lui-même!

Si nous consacrons ici une page à la biographie d'un des principaux citoyens de Montréal, c'est que l'histoire de cette vie modeste qui honore sa personne, pourra devenir un enseignement pour les faibles et les impatients qui se découragent ou désespèrent, servir d'exemple aux témé-

raires et aux ambitieux qui, trop pressés de jouir, exposent en un jour sur un coup de dé leur fortune et leur honneur.

M. J. F. Sincennes naquit à Deschambault, comté de Portneuf, le 7 janvier 1818. Sa famille, originaire de l'Acadie, était venue, après mille péripéties, vers la fin de l'odieuse exode de 1756, s'échouer sur les bords du St. Laurent.

Rappelons de suite que la véritable orthographe du nom était Saint-Seine, du village Bourguignon, lieu de naissance de la famille, et où le fleuve qui traverse Paris prend sa source.

Son père, pilote, entrepreneur de transport, et comme on dit encore *navigateur*, ne possédait, malgré ce titre pompeux, ni flotte, ni navire. Cependant l'aïeul paternel, élevé sur les grèves du Cap-Breton, avait plus d'une fois couru sus aux Anglais, et même s'était emparé, avec ses compagnons d'exil, du vaisseau-transport qui devait les jeter sur un îlot désert de l'archipel des Antilles.

La prise de ce navire et le retour de ces malheureux à Port-Royal constitue un des plus dramatiques épisodes d'une époque fertile en aventures de ce genre.

Voici la lettre, véritable curiosité historique, que les heureux révoltés écrivirent dès leur arrivée, à M. Daudin, leur ancien missionnaire. Elle est datée du 31 juillet 1756:

Lettre des habitants de Port-Royal à M. Daudin, leur ancien missionnaire, en date du 31 juillet 1756. (Archives.)

« Nous bénissons la divine Providence, qui au milieu de nos afflictions a daigné nous faire savoir de vos chères nouvelles par l'entremise du R. P. de la Brosse, père jésuite, qui a demeuré quelque temps avec nous à la rivière Saint-Jean, et qui... Vous savez, monsieur, qu'après avoir reçu dans l'église votre dernière absolution générale, nous partîmes trente députés du Port-Royal pour Chibouctou, et après plusieurs interrogatoires du gouverneur et autres puissances, sur le parti que nous voulions prendre pour l'état et la religion, et voyant que nous étions tous résolus de plutôt mourir que de renoncer à notre religion et à la France, notre vénérable patrie, on nous a relégués neuf semaines sur une île, ne nous donnant par jour que deux onces de pain et une once de viande, espérant par là nous réduire et nous faire changer de sentiments. Mais inutilement, grâce à Dieu. Ainsi désespérant de nous faire changer, ils nous ont fait conduire par des soldats jusqu'au Port-Royal, comme des criminels, ont mis le feu à nos maisons et ont fait embarquer les habitants qui ne s'étaient pas sauvés dans les bois (il s'en était sauvé 900 personnes.)

« Le reste des habitants a embarqué dans six navires; le 4 décembre, cinq de ces navires ont fait voile vers les côtes de Boston et de la Caroline. Les gens du cap, les Boudrot, Charles Dugas et les Guilbaud, deux familles des Granges, qui étaient dans un de ces navires se sont révoltés, et sans aucune défense des Anglais se sont rendus maîtres du navire et ont arrivé

heureusement à la rivière Saint-Jean, d'où nous avons l'honneur de vous érire. Nous y avons trouvé un accueil favorable dans la personne de M. de Boishébert....

« Nous avons appris par d'autres Acadiens qui se sont sauvés de la Caroline que la maladie s'est mise dans deux navires, ce qui a fait mourir un grand nombre des nôtres; de plus que les Blanc, Gosme, Louis Prudent et quelques autres, sont à Boston et aux environs.... Nous sommes sur le point de partir pour le Canada, parce que les vivres sont fort rares ici....

« Ont signé: Denis Saint-Seine, Charles Dugas, Joseph Guilbaud, Pierre Gourdeau, Denis Saint-Seine, fils; au nom de tous les autres habitants. »

Ce « au nom de tous les habitants » semble indiquer chez nos braves gens plus de cœur que de calligraphie. Mais, alors, les combats de mer, les expéditions, prennent tout le temps de la jeunesse, et avant d'essayer à parapher comme un notaire, il fallait apprendre à larguer les voiles et à monter à l'abordage.

En ce temps-là les parages du Cap-Breton étaient devenus pour les navires anglais aussi redoutables que ceux de l'île de la Tortue pour les Espagnols.

C'est ainsi qu'une poignée d'Acadiens persécutés, à demi pêcheurs et corsaires, se fit craindre et respecter pendant près de dix ans. Véritables Boucaniers du golfe St. Laurent, la mort seule vainquit cette phalange, dont les exploits, racontés, formeraient un des plus héroïques chapitres de l'histoire de la France aux colonies, et l'épilogue naturel du magnifique poème d'Évangéline.

Le père de M. J. F. Sincennes avait sucé avec le lait la fougue de ces tempéraments de fer; il avait été nourri des traditions de ces marins hardis; il avait entendu de la bouche même des acteurs le récit de ces rencontres homériques où des barques, à pointe pontées, attaquaient un vaisseau. Le coulaient en une heure ou le faisaient flamber comme un brûlot au milieu de l'océan.

Aussi à ses yeux rien de plus beau que l'existence d'un matelot; il eût échangé les coursiers d'Apollon contre un canot, et volontiers cédé l'épée de Frédéric pour la pipe de Jean Bart.

On comprendra facilement qu'un tel père ne destinait pas son fils à l'état ecclésiastique. En effet, après avoir passé six ans à l'école de l'endroit, le jeune Félix, alors âgé de treize ans, faisait sous la direction de son père, habile pilote, deux saisons d'apprentissage.

C'était commencer de bonne heure un bien rude métier. Mais comme bon sang ne peut mentir, le novice montra de si bonnes dispositions, fit de tels progrès, prit

tant de goût à la besogne, que son maître, pour récompenser l'élève, aussi bien que pour montrer le résultat de ses leçons, confia, durant le cours de la deuxième année, aux mains de l'embarbe timonnier la barre d'un navire à conduire de Québec à Montréal. Parmi les envieux et les jaloux, cette tentative parut une gageure, une sorte de défi jeté à la raison.

Le succès dépassa toute attente, et notre apprenti pilote prit par ce coup de maître un rang distingué dans l'opinion des vieux lousps de la rivière.

Telle est la force des premières impressions, que M. Sincennes nous a assuré qu'aujourd'hui même, et malgré les changements qu'a subis le lit du fleuve, il accomplirait le même pilotage, en nommant tous les *amèts* qui balisent la route.

Cet exploit nautique valut à l'enfant mieux que de la gloire: il lui obtint ce qu'il désirait avec ardeur, l'autorisation de continuer ses études.

L'application qu'il apportait au travail fut telle, qu'il refusa l'année suivante l'emploi que lui offrait un négociant de Montréal.

Comme la famille ne nageait pas précisément dans l'or, à cette perspective de place rétribuée, la mère dut intercéder auprès de son mari pour permettre à l'enfant de suivre les classes. Un incident heureux vint au secours des vœux de l'écolier.

Comme la fin des cours approchait, le jeune Sincennes avoua que deux rivaux et lui se disputaient le prix d'excellence, et qu'espérant remporter la victoire, il demandait la faveur de concourir. Le père, homme de sens, enchanté de cette émulation, accorda la requête. Il n'eut point à se repentir de sa condescendance, car le grand jour arrivé, J. F. Sincennes, proclamé vainqueur, recevait la couronne des mains de Son Honneur le Juge Vallière de St. Réal. L'émotion éprouvée ce jour-là par l'enfant émeut encore l'homme mûr lorsqu'on évoque ce souvenir.

L'heureux lauréat ne s'endormit point sur ses lauriers: car, quelques jours après, il entra en qualité de commis aux écritures dans une maison de commerce, où il restait jusqu'à l'âge de vingt ans.

Durant cette période, il allégeait sa famille d'une charge, et exerçait sur un plus grand théâtre les facultés commerciales, cette aptitude du négoce qui s'était révélée dans son jeune âge, par la fabrication de filets, d'engins de pêche, de traines sauvages, qu'il échangeait, vendait, troquait ensuite avec profit, subvenant par sa propre industrie aux dépenses de sa petite liste civile.

C'est ainsi que, progressivement, se développait cette entente des affaires, cet esprit d'ordre et d'économie à l'aide duquel le pilotin de Deschambault devait conduire si sûrement au port le navire chargé de sa fortune.

Le modeste commis-marchand laissa percer tant de qualités précieuses dans sa profession qu'en 1839, le *purser* du vapeur traversier de Laprairie, compromis dans les troubles de l'année précédente, ayant dû quitter le pays, les propriétaires offrirent le poste vacant au jeune Sincennes, qui l'accepta.

Après avoir tenu le gouvernail d'un navire, il allait en tenir la comptabilité; c'était changer d'emploi sans changer de carrière.

Comme bien on pense, un homme d'une nature aussi active, une intelligence aussi prompte, un jugement aussi droit, ne pouvaient pas impunément toucher aux détails de l'administration, sans en pénétrer aussitôt les secrets, sans en comprendre le jeu et le fonctionnement.

Quelques économies réalisées péniblement, durant ces quelques années de charge, lui permirent de tenter une entre-

prise audacieuse, la fondation de la Compagnie du Richelieu. Venant de toute autre personne, le projet aurait échoué sous les rires et les quolibets, mais mis en avant par un homme qui n'avait que d'excellentes notes à son crédit, le public l'accueillit favorablement.

A l'aide des riverains de la rivière Chambly qu'il convoqua en maintes assemblées, il réunit les fonds nécessaires, et quelques mois plus tard, un vapeur en fer, le *Richelieu*, sous son commandement, creusait un sillon écumeux sur les eaux du fleuve, façonné de longue main à tous les caprices de M. Sincennes, son favori.

En ce temps, un problème de navigation restait à résoudre, le transport du bois carré de Sorel à Chambly—chose considérée comme une impossibilité. Il tenta l'aventure et réussit à l'étonnement général.

De ce jour l'homme fut lancé et devint une personnalité.

Que ne fait la volonté servie par l'intelligence!

Les roues du *Richelieu* tournaient dans les flots du Pactole; Dame Fortune vint y joindre la sienne, de sorte que la Compagnie, à peine formée, jouit du prestige et du crédit d'une entreprise éprouvée.

Un deuxième steambot, le *Jacques Cartier*, commandant Côté, fut le frère qu'on donna au premier né. Enfin, en 1856, c'est à dire au bout de dix ans d'existence, deux nouveaux vapeurs, le *Victoria* et le *Napoléon*, construits dans les chantiers d'un habile constructeur canadien, M. Cantin, inauguraient, sous le commandement des capitaines St. Louis et Côté, la navigation régulière entre Montréal et Québec.

A peu près vers la même époque, 11 déc. 1857, le comté de Richelieu envoyait au parlement le fondateur de la Compagnie du même nom.

Depuis lors, M. Sincennes n'a cessé de siéger comme directeur dans les conseils de la Compagnie. Il en fut d'abord l'administrateur et en resta le président pendant dix ans.

Le cercle de ses affaires grandissant sans cesse, et celles-ci réclamant tous ses soins, M. Sincennes dut se démettre de sa charge de Président.

A l'occasion de cette retraite regrettable, les actionnaires lui offrirent en témoignage d'estime un magnifique service de vaisselle d'argent. Comme on lui demandait à ce propos de bien vouloir indiquer le *motto* ou les armes qu'il désirait faire graver sur les pièces:

«Mes ancêtres, répondit-il, ne m'ont rien légué de ce genre; mais si je devais prendre une devise, ce serait celle-ci: *Esse potius quam videri. Etre plutôt que paraître.*»

Là est le secret du bonheur et de la fortune de M. Sincennes. Servis par une grande perspicacité, favorisés par les événements, ses capitaux accrus soutinrent toujours les entreprises canadiennes.

Les divers noms des institutions qu'il préside ou dirige disent en effet que nul n'a plus à cœur les progrès de l'industrie nationale.

Doué de cette prescience naturelle qui est comme une seconde vue, il devine l'avenir, le sort d'une affaire, comme d'autres déchiffrent des rébus.

Ainsi, dernièrement, lorsque la « Royale Canadienne », fondait sur une base nouvelle une grande compagnie d'assurance canadienne, M. Sincennes, prévoyant aussitôt les résultats que ces conditions avantageuses amèneraient, devenait un des principaux actionnaires, et, dès la fin de la première année, président de l'institution.

Les prévisions de l'homme d'affaires se sont réalisées. La prospérité de la Royale Canadienne en un temps aussi court, tient du prodige.

Ainsi l'actif et le passif qui, la première année, s'élevaient à \$662,162,87, attei-

naient quatre mois plus tard \$931,063,80; le montant des primes de \$322,395,11, compte dans la même période \$632,593; la réserve d'abord de \$272,287,20, est aujourd'hui de \$455,516.

Le nombre des polices émises 29,146, couvrant un montant de propriété de \$82,421,768, et la somme totale des primes reçues représente \$954,988. Aux Etats-Unis, les polices émises représentent \$19,885,599. La Compagnie compte 97 agences en Canada et 300 y compris celles des Etats-Unis.

La destinée de M. Sincennes présente une singulière coïncidence. Sa famille, née à la source d'un fleuve, émigre dans une île d'Amérique; les événements transforment ces pêcheurs en corsaires; leurs descendants s'établissent sur les bords du St. Laurent et deviennent navigateurs; notre homme commence par être pilote, puis fondateur, directeur d'une compagnie de navigation, et celui dont l'eau a été l'élément favori, et l'instrument de sa richesse, trouve encore dans l'emploi de ce liquide contre les incendies le moyen d'accroître sa fortune.

C'est dans la vie privée, chez lui, que M. Sincennes apparaît l'homme de ses œuvres. Sa modestie égale la simplicité de ses habitudes, et la cordialité de son accueil ajoute au charme d'une conversation pleine d'aperçus, émaillée de vives saillies et riche de souvenirs.

Entouré de l'estime et de la considération générale, M. J. F. Sincennes jouit paisiblement d'un bien laborieusement acquis. Parti de rien, il peut aspirer à tout.

«C'est égal, disions-nous un jour à un de ses amis: il faut avouer que le jeune pilote de Deschambault a bien su mener sa barque!

—Oui, répondit-il, mais je puis vous assurer qu'avec la sienne, il en a aussi piloté d'autres!

Ce dernier mot nous dispense de rien ajouter et de commettre une indiscretion.

A. AGHINTRE.

SCIENCE POPULAIRE

APPLICATION DE LA PHOTOGRAPHIE A L'ANALYSE CHIMIQUE.—Par tout la photographie est utilisée pour enregistrer les phénomènes physiques. En Angleterre, M. Norman Lockyer est arrivé à l'employer à la Monnaie de Londres, pour l'analyse des alliages d'or et d'argent. Pour cela, il lui a suffi d'appliquer à son analyse les procédés spectroscopiques, et de photographier l'image des spectres produits par les divers alliages. La comparaison de ces épreuves avec celles de spectres produits par des alliages de composition connue permet de déterminer la proportion de l'or et de l'argent dans les échantillons étudiés.

LE NOUVEAU MONDE EST PLUS VIEUX QUE L'ANCIEN MONDE.—Dans les Etats de l'Ouest de l'Amérique du Sud, où se poursuivent des recherches géologiques, pour lesquelles le Congrès vient de voter une nouvelle somme de 10,000 dollars, entre le Mississipi et les Montagnes-Rocheuses, on a trouvé dans les grandes plaines, autrefois des lacs, les restes d'anciennes habitations lacustres, sur les bords desquels s'épanouissait une faune des plus riches, favorisée par un climat tropical. Dans les couches inférieures de ces montagnes, on a mis à jour des masses de débris d'hippopotames et de mégalothériums, race de pachydermes éteinte et plus volumineuse que nos éléphants; des milliers de tortues de toutes dimensions, des cerfs, des porcs, des tigres aux dents comme des sabres, des chameaux, des chevaux avec trois sabots à chaque pied, des ossements de renards, de chats, de castors, de porcs-épics, etc., etc.

Toutes ces découvertes à l'état fossile, et tant d'autres, démontrent que le nouveau monde est le véritable ancien monde.

COMBUSTION SPONTANÉE DU CHARBON.—Les cas de combustion spontanée du charbon sont fréquents. Les causes de ces accidents sont assez variables. D'après la *Revue Commerciale* de Philadelphie, 44 navires ont été détruits ou avariés dans l'espace de deux ans, par suite de la combustion spontanée de charbon bitumineux. Dans ce cas, ce phénomène est sans doute dû à des actions chimiques. Dans la fabrication de la poudre, il arrive souvent que le

charbon pulvérisé s'échauffe, et même prenne feu spontanément. Ici la cause est différente. Le charbon finement pulvérisé acquiert des propriétés analogues à celles du fer dit *pyrophorique*, propriétés dues à la grande quantité d'oxygène qu'il absorbe sous cet état, et à la chaleur dégagée par la condensation de cet oxygène.

Certains cas de combustion spontanée dans les mines de houille n'ont pas d'autre cause. Cependant les combustions spontanées peuvent se produire dans les mines sous d'autres influences, telles que la décomposition des houilles pyriteuses et des houilles riches en oxygène, ou le frottement dû au glissement de la partie supérieure d'un pilier sur la partie inférieure sous l'action de l'énorme pression qu'il supporte dans certain cas. Il n'existe pas de remède préventif absolument général contre les combustions spontanées dans les mines, mais dans la plupart des cas une ventilation énergique et continue constitue un excellent moyen d'empêcher la production de ces accidents, dont on connaît la gravité.

LE ZINC COMME DÉSINCROUSTANT.—La science doit au hasard quelques-unes de ses plus belles découvertes; rendons-lui grâce aujourd'hui puisqu'il nous amène un moyen de prévenir la cause principale des explosions trop souvent constatées des générateurs à vapeur.

Un des mécaniciens commandant les machines du *Saint-Laurent*, paquebot transatlantique, avait oublié dans l'intérieur des chaudières un lingot de zinc d'un certain poids, lors de son départ du Havre.

Quand, au retour, on dut procéder à la visite des générateurs, quelle ne fut pas sa surprise d'avoir à n'y constater d'abord aucun dépôt sédimentaire, et ensuite de ne trouver aucune trace du lingot abandonné.

Le mécanicien étonné, voulant se rendre compte de ce phénomène, remplaça dans ses générateurs un lingot du poids de 80 kilos, qui disparut également sans laisser d'autre trace qu'une boue noirâtre déposée à la partie inférieure des chaudières, et qu'un simple lavage suffisait à faire disparaître.

Lors de son arrivée à Angers, il fit part de ce fait à M. Raynaly, possesseur d'une machine à vapeur de la force de vingt chevaux, et qui, employant l'eau de la Loire pour son alimentation, constatait cependant des dépôts, qu'il combattait avec des substances dites tartriques produisant bon effet, mais d'un prix assez élevé.

Quelques kilos de rognures de zinc introduits dans sa chaudière suffirent pour la préserver contre toute incrustation; ici encore comme à bord du *Saint-Laurent*, on ne retrouva aucune trace du métal déposé dans le générateur.

Ce fait si remarquable de la disparition complète du zinc dans les milieux plus ou moins chargés de sels, tels que l'eau de mer et l'eau de Loire, relativement plus pure, a porté à penser que la théorie de la pile n'y est point étrangère.

Deux métaux sont en présence, le fer et le zinc, l'un négatif, l'autre positif, qui forment les deux pôles de la pile. Sous la double influence: 1° de la chaleur qui les rend plus facilement oxydables, et 2° des eaux qui les baignent et qui ne sont jamais chimiquement pures, un courant thermo-électrique s'établit à l'intérieur de la chaudière, et le zinc finit par disparaître à la suite de ses combinaisons avec les acides de sels renfermés dans l'eau.

MONTAGNE D'ARGENT.—On vient de découvrir en Am. riche une nouvelle mine d'argent d'une extrême richesse. Tous les Américains ont la fièvre. Depuis l'époque de la découverte de l'or en Californie, jamais il ne s'est produit pareille émotion à la bourse de San-Francisco. En quelques jours, les actions des compagnies qui exploitent ces richesses ont monté de 50 dollars à 750 dollars, de 250 francs à 3,750 francs. A côté de la grande veine d'argent, connue sous le nom de Com-stock, et exploitée depuis dix ans aux environs de Virginia City, on a découvert à une profondeur de 600 mètres, dans trois mines voisines, une masse de minerai argentifère immense. Ces trois mines de Consolidated-Virginia, California et Ophir, ne se vendaient pas aujourd'hui des dizaines de millions de dollars! La trouvaille est évaluée par les ingénieurs du pays à plus de deux milliards de francs. La galerie la plus profonde est à 680 mètres du sol; on y descend comme dans une houillère, à l'aide d'une benne, et l'on y trouve la température d'un bain de vapeur. Les explorateurs, une chandelle d'une main et la pioche de l'autre, se dirigent tête baissée dans les galeries. Les ouvriers enlèvent le minerai au pic. 500 tonnes de minerai sont hissées chaque jour jusqu'à l'ouverture des puits et portées aux bocards et de là à l'usine métallurgique qui les transforme en lingots.

INOCULATION DU VENIN DE L'ABELLE.—Le venin de l'abeille est-il inoculable, et par cette inoculation, peut-on obtenir l'immunité à la douleur et aux autres effets nuisibles de la piqûre de cet insecte? Pour répondre à cette question, la *Gazette des hôpitaux* rapporte que le Dr. Walker ayant observé la force avec laquelle le propriétaire du rucher de Hanwel maniait ses mouches (leurs piqûres ne paraissant pas avoir d'effet sur lui), lui demanda

combien il fallait de temps pour acquérir cette immunité : il lui répondit que son fils, occupé depuis peu au rucher, ne ressentait plus du tout les effets ordinaires des piqûres d'abeille. Sur ce, M. Walker se décida à soumettre le fait à l'épreuve de l'expérience. Voici comment il procéda :

Étant allé auprès d'une ruche, il saisit une abeille, la plaça sur son poignet, et se fit piquer, en empêchant l'insecte de s'envoler immédiatement, afin d'essayer de recevoir la dose maximum du venin. Les premières piqûres qu'il reçut durant cette expérience eurent l'effet ordinaire ; tout l'avant-bras fut affecté d'un érysipèle catau, et il se produisit des troubles nerveux accompagnés de chaleur, rougeur, tuméfaction et douleur. Cette attaque dura jusqu'au mardi, et le mercredi 7 septembre il était si bien guéri que, suivant le même plan, il se fit encore piquer trois fois, toujours sur le poignet. L'érysipèle, cette fois, ne fut pas, à beaucoup près, aussi intense ; mais l'expérimentateur éprouva, comme la première fois, une sensation douloureuse allant jusqu'à l'épaule, et remarqua qu'une glande lymphatique, derrière l'oreille, avait considérablement augmenté de volume, par suite de la pénétration du venin dans le système lymphatique. Le samedi 10 octobre, il se fit de nouveau piquer trois fois ; la douleur fut beaucoup moindre, bien que le gonflement fût encore étendu. A la fin de la dernière semaine (17 octobre), il avait reçu 18 piqûres ; le nombre de celles-ci s'éleva à 32 le 31 octobre, jour où se termina l'expérience, qui avait duré environ quatre semaines. Après la vingtième piqûre, il ne survint que très-peu de gonflement et de douleur ; prurit modéré et légère inflammation au voisinage immédiat de la partie piquée, qui ne s'étendit pas au-delà.

VIEILLES GAZETTES

XIV

(Suite)

Comme pour faire taire d'un coup nos détracteurs, la guerre de l'indépendance américaine éclata. En 1775, le Canada fut envahi et l'armée du Congrès, après avoir passé partout presque sans efforts, alla se retourner les ongles sur les remparts de Québec. La conduite des milices canadiennes, particulièrement celles de Québec, fut admirable de bravoure et de fidélité.

Se rappelant que, quinze et vingt ans auparavant, elles tenaient la campagne et remportaient des victoires contre des ennemis trois, quatre et jusqu'à cinq fois plus nombreux, elles avaient repris le mousquet et se battaient avec la certitude de n'être pas vaincues.

Si les miliciens de Québec eussent fléchi en 1775, les destinées du Canada étaient changées. Nous appartenions depuis cent ans à la confédération américaine. La même chose s'est répétée en 1837, lorsque le district de Québec refusa d'entrer dans le mouvement du district de Montréal.

On ne sait pas généralement que le gouvernement offrit en 1774, ou vers ce temps, de rendre le Canada à la France, à condition que cette dernière retirerait ses secours aux Américains.

Il y avait à cette époque, dans le pays, plusieurs citoyens français que « les idées américaines » y avaient sans doute amenés.

On ne saurait être téméraire en supposant qu'ils sympathisaient avec MM. de La Fayette et de Rochambeau et les troupes françaises mises au service de nos voisins. Rien que nous sachions n'était de nature à leur faire aimer l'Angleterre... au contraire !

XV

A l'arrivée de Haldimand, en 1778, la terreur qu'inspirait ce farouche et brutal officier sembla renaître parmi nous, comme aussi un vague besoin de lui créer de l'opposition. Les Yankees tenaient encore tête aux troupes anglaises et nous inspiraient contre le persécuteur une hardiesse inaccoutumée. La politique cherchait dédaigneusement à prendre droit de cité chez nous.

XVI

L'élément qui forme le journaliste, si je puis m'exprimer ainsi, avait déjà une sorte d'existence et se faisait sentir dans les

affaires publiques. Je veux parler de la profession d'avocat que l'on voit surgir dès 1766, date où il fut permis aux Canadiens, moyennant certaines restrictions, d'exercer devant les cours de justice. Avec des avocats sous la main, un peuple mal gouverné n'attend pas longtemps l'heure de l'agitation.

On s'agita un peu, paraît-il, et Haldimand, qui était la cause de cet émoi, ne fut pas fâché de pouvoir en profiter pour exercer des représailles. Les agitateurs, dont les noms ne nous sont pas tous parvenus, étaient apparemment nombreux, puisqu'il est dit que Haldimand en remplit ses prisons.

XVII

La presse militante en Canada fut, à ce qu'il paraît, une création yankee. C'est au lendemain de la mort de Montgomery, au printemps de 1776, que le colonel Hazen, mis au commandement de Montréal, s'occupait de se procurer ce nouvel engin de guerre. Il écrivit au général Schuyler touchant la nécessité d'envoyer en Canada de bons généraux, une forte armée, une somme ronde en argent sonnante et un imprimeur (1). On n'envoya ni armée, ni bons généraux, ni argent, mais il nous vint un imprimeur.

Il se nommait Fleury Mesplets, de l'atelier de Benjamin Franklin, à Philadelphie, à ce que l'on a cru, mais il est certain qu'il imprima comme propriétaire d'imprimerie, à Philadelphie, en 1774, le manifeste officiel lancé par le Congrès pour entraîner les Canadiens dans le mouvement de l'Indépendance.

Rendu en Canada, et les Américains décampés, Mesplets eut tout de même le courage de se mettre à l'œuvre. Se faisant l'organe de l'opinion publique soulevée par les injustices de Haldimand, il publiait à Montréal, en 1779, un journal « du genre libellique », selon que s'exprime un annaliste du temps.

A la même date, un cercle littéraire existait à Québec, mais il n'est pas fait mention de journal de combat. Placé directement sous l'œil du gouvernement, le cercle n'avait qu'à bien se tenir pour n'être pas suspect, c'est-à-dire condamné. Il s'y composait sans doute des couplets frondeurs, méchants, qui mordaient en riant et auxquels la clandestinité ajoutait un titre nouveau. Rien ne nous en reste aujourd'hui.

XVIII

Le rédacteur du journal de Mesplets fut un nommé Jotard, avocat, de Montréal, où s'imprimait la feuille nouvelle sous le titre de : *Tant pis, tant mieux*.

Jotard, dit Laterrière, était « satirique et sophistique comme un avocat, avec un front d'airain que rien n'étonnait. Ivrogne, faux et menteur comme le diable et grand épicurien. Son éducation était solide sans être accomplie. Il haïssait tout ce qui était anglais. En outre, il était plein de préjugés, et fort mauvais ami ».

Voilà donc le portrait du premier écrivain qui s'avisait de lancer des articles politiques dans notre pays. Il fallait un champion de cette trempe, ou à peu près, pour oser jeter le gant à un despote aussi résolu que l'était Haldimand.

Le gouverneur ne se le fit pas dire à deux fois ; il coffra l'imprimeur et le rédacteur, trouvant ce moyen à la fois expéditif et sûr. *Tant pis, tant mieux* mourut du coup. Cela se passait en 1780.

Jotard et Mesplets furent logés dans la prison de Québec ; ils trouvèrent, dans la chambre qu'on leur destina, M. Pierre de Sales Laterrière, ancien directeur des forges de Saint-Maurice, près les Trois-Rivières, qui y attendait depuis treize mois son procès, sur accusation de trahison lors de l'entrée américaine dans le pays en

1775. Haldimand se servait de tous les prétextes pour abattre ceux qui pouvaient porter ombrage à son autorité.

« Mesplets, dit M. Laterrière, différait de Jotard par l'éducation. C'était un imprimeur. Il avait pourtant des connaissances, mais il s'en faisait accroire et ne parlait que d'après son rédacteur. D'ailleurs, fourbe et menteur presque autant que celui-ci, et d'un génie méchant. Si son épouse, qui était très-respectable, ne l'avait pas adouci, il aurait été capable de bien des choses indignes d'un honnête homme ».

Les emprisonnements allaient leur train. Bientôt on vit arriver M. Du Calvet, accusé d'agiter le pays et d'exécuter ce que Jotard conseillait dans *Tant pis, tant mieux*.

Du Calvet était Français, comme Laterrière, Jotard et Mesplets. Il avait vendu ses biens en France pour s'établir en Canada. Tenant une forte maison de commerce à Montréal, il possédait de plus une seigneurie dans la rivière Chambly, et la charge de juge de paix. « Honnête homme, sévère, juste, et calviniste », dit Laterrière.

Du Calvet ne fut pas logé avec les trois prisonniers qui nous intéressent. Je n'ai parlé de lui que pour aider la mémoire du lecteur qui connaît le rôle politique de ce personnage remarquable.

XIX.

« Environ deux mois après l'arrivée de Jotard et de Mesplets dans ma chambre, écrit encore M. de Laterrière, on y amena un Écossais du nom de Charles Hay, maître-travailleur de Québec, accusé de correspondance avec l'ennemi. Il avait été bien éduqué au collège d'Édinbourg. Il était doux, sobre et fort obligeant ».

Laterrière lui donna bientôt la préférence sur ses deux premiers compagnons, et, durant trois années qu'ils vécurent ensemble, ils furent constamment amis, ce qui ne plaisait ni à Jotard ni à Mesplets, aussi les prises de bec et d'ongles étaient-elles fréquentes entre les quatre personnes qui habitaient la cellule.

Jotard et Mesplets, toujours coalisés, tombaient ensemble sur Laterrière qui, doué d'une grande force musculaire, habile à la parade et à l'attaque, leur tenait tête sans trop se donner de mal. L'Écossais intervenait pour faire cesser le combat et régler les conditions de la paix commune. Les deux journalistes portèrent souvent leur plainte au gouvernement, qui ne les écouta pas.

Ils restèrent tous quatre à peu près trois années ensemble. Vers la fin de leur captivité, Jotard et Mesplets manifestaient pour la dive bouteille un attachement qui les rendait insupportables.

Il faut nous rappeler que la guerre de l'indépendance américaine durait toujours et que Haldimand, tout en refusant d'accorder un procès à ses prisonniers, les tenait sous clef dans l'intérêt de la cause anglaise. Une circonstance fortuite valut à M. Laterrière d'être libéré le premier, en novembre 1783. Il partit pour Terre-Neuve, laissant ses compagnons encore indécis sur leur sort, mais il est probable qu'ils sortirent de prison l'année suivante, lorsque Carleton (lord Dorchester) remplaça Haldimand.

XX

Pendant cinq ou six années, nous n'entendons plus parler de journaux ni de journalistes. La *Gazette de Québec* régnait seule et tenait avec persistance son rang de gazette « la plus innocente de la domination britannique ». William Brown, son fondateur, mourut en 1789, au moment où M. John Neilson, qui devait l'illustrer, commençait à y publier des articles.

On vit paraître, en 1788, le *Quebec Herald* dont l'existence fut de courte durée.

La même année, Fleury Mesplets établit à Montréal la *Gazette littéraire*.

Depuis quatre ans, le pays était gouverné par Carleton, qui nous aimait, et comme nous nous sentions à l'aise sous sa protection, un commencement de travail littéraire se manifestait de place en place. La *Gazette de Mesplets* venait à point servir les pionniers des lettres en Canada.

XXI

« Les représentations scéniques, écrit M. Gérin, étaient devenues, paraît-il, fort en vogue à Québec, vers 1791. On voit que le prince Edouard, accompagné des gouverneurs Clark et Simcoe, assista, le 18 février 1792, à la représentation de la *Comtesse d'Escarbagnas* et du *Médecin malgré lui* ».

C'est alors que M. Joseph Quesnel, poète et musicien, vint se fixer en Canada. Il était de Saint-Malo. Nous lui devons la principale part du réveil littéraire que l'on remarque à partir de 1788 dans notre pays. *Colas et Colinette*, qu'il composa en 1788 et qu'il fit jouer à Montréal en 1790, ouvre dignement la liste des productions canadiennes.

Avec le petit groupe de Français dont j'ai parlé et qui comptait M. Quesnel parmi ses plus habiles, semble naître chez les Canadiens la fantaisie d'écrire.

XXII

Jusque là, nous avions été assez indifférents au besoin de produire des œuvres littéraires. Nous ne manquions pas d'hommes instruits, cependant. Mais l'état de sujets entièrement soumis aux volontés d'un pouvoir ombrageux nous imposait en quelque sorte la nécessité de ne faire paraître nos talents que le moins possible.

La chansonnette fut de tout temps une arme dans la bouche de nos aïeux. Or, pour chanter des couplets, il faut en premier lieu des poètes qui les composent.

Le Canada n'a jamais manqué de rimeurs, et il en a produit qui, pour être inconnus aujourd'hui, n'étaient pas moins en vogue, pas moins écoutés de leur vivant. Un recueil manuscrit du siècle dernier, que j'ai eu la bonne fortune de feuilleter, nous montre que même aux époques les plus critiques de notre histoire, le génie poétique, la verve gauloise, l'esprit frondeur existaient dans les cercles canadiens. Les gens instruits, en bon nombre, se permettaient d'aiguiser une épigramme, de polir une strophe badine que l'on faisait courir sous le manteau ou qui s'apprenait par cœur. C'est ainsi que les Français se vengent le plus souvent de leurs ennemis et se consolent des maux qu'ils ne peuvent éviter.

Notons que les livres n'étaient pas rares dans notre pays sous les premiers gouverneurs anglais. On a constaté qu'il y avait soixante mille volumes dans les bibliothèques, ce qui correspond à un volume par âme. De nos jours, il serait curieux de voir si nous en avons autant, proportions gardées. Je crois que non.

Ces livres étaient venus de France avant 1760. Ils traitaient de philosophie, d'histoire et de littérature en général, mais on peut affirmer qu'il ne s'y rencontrait aucun ouvrage propre à nous éclairer sur le mode de gouvernement le plus praticable et le plus juste dans une colonie.

Nos instincts étaient donc à la littérature et point à la politique. Je parle des Canadiens qui lisaient. Il aurait été impossible de tirer le moindre petit journaliste de notre population. Ni l'enseignement nécessaire à la chose, ni la liberté du côté du pouvoir ne nous étaient donnés. Aussi nos premiers journalistes furent-ils des Français d'importation directe, comme on l'a vu.

XXIII

La révolution française venait d'éclater. Elle tenait levé sur l'Europe une épée qui avait été victorieuse en Amérique. La métropole anglaise se sentait embarrassée

(1) *The Antiquarian*, I. 58.

Les colonies allaient-elles vouloir rompre les liens qui les unissaient à Londres? Le Canada, le Canada si français, ne suivrait-il pas son ancienne mère-patrie dans la marche des idées nouvelles?

Un changement politique était d'ailleurs devenu nécessaire en Canada. On faisait circuler des requêtes pour le demander, les unes dans un sens et les autres en opposition aux premières. Des brochures s'imprimaient; les journaux d'Angleterre et des Etats-Unis se mettaient à discuter là-dessus; enfin le rappel de l'Acte de Québec était réclamé unanimement.

Pitt fit passer un bill calqué sur la constitution anglaise, mais calqué imparfaitement à dessein. C'est l'origine de nos parlements.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

PHÉNOMÈNES

MIRAGE DU SON DANS LE DÉSERT.

L'allure du chameau est fatigante; les épaules, les reins souffrent du mouvement qu'il faut faire pour se conformer à la façon dont marche la monture; mais on finit par s'y habituer, et j'en étais venu à pouvoir jouir du sommeil sur le dos de mon chameau. Le cinquième jour de mon voyage, l'air était frappé de mort; la terre entière, aussi loin que pouvait s'étendre ma vue, aussi loin que se dessinait l'horizon, était privée de toute vie; on eût dit un monde dépeuplé et oublié, roulant sans interruption dans les espaces célestes à travers des flots de lumière. Le soleil acquiescissait à chaque instant de nouvelles forces; il m'accablait de feux jusqu'alors sans exemple pour moi; je lui cédaï le terrain, je me couvris la tête, je fermai les yeux, et je tombai dans un sommeil léthargique. Dura-t-il des semaines ou des heures, je l'ignore; mais je fus doucement éveillé par un bruit de cloches, les cloches du village auprès duquel j'avais vu le jour, les cloches de Malven. Ma première idée fut que j'étais encore sous l'empire d'un rêve. Je me soulevai, j'écartai le tissu de soie qui couvrait mes yeux. Je plongeai mon visage dans l'éclat éblouissant de la lumière qui inondait l'atmosphère. J'étais, certes, bien éveillé, mais ces vieilles cloches de Malven continuaient de se faire entendre; ce n'était point une sonnerie de joie, c'était une sonnerie lente, régulière, continue, appelant les fidèles à l'église. Un moment après, le bruit cessa. Je ne puis dire au juste combien de temps il avait duré, car ni moi ni aucun des personnages de ma suite n'avions de montre sur nous; mais je crus pouvoir évaluer à dix minutes la période durant laquelle il s'était fait entendre. J'attribuai tout ceci à l'extrême ardeur du soleil, à la complète sécheresse de l'atmosphère que rien ne troublait, et au profond silence qui régnait autour de moi; il me parut vraisemblable que ces circonstances, en développant la sensibilité des organes auditifs, avaient pu les faire vibrer sous l'influence passagère de quelque souvenir qui avait traversé mon cerveau pendant mon sommeil. Depuis mon retour en Angleterre, on m'a dit que parfois des sons pareils s'étaient fait entendre en mer, et que le marin enchaîné par le calme sous le soleil des tropiques, au milieu de l'immensité de l'Océan, avait écouté avec une surprise mêlée de quelque effroi le tintement des cloches de son village.

UN AMI VU DE LOIN

J'étais, dit M. de Humboldt, dans une délicieuse villa du marquis de Selvaigre, à Chillo (près Quito), d'où l'on voyait se dérouler les croupes allongées du volcan le Pichincha, à une distance horizontale de 28,000 mètres, mesurée trigonométriquement. A l'aide des lunettes de nos instruments, nous cherchions à voir mon compagnon de voyage Bonpland, qui avait alors entrepris tout seul une expédition vers le volcan. Les Indiens placés près de moi le reconnurent avant nous; ils signalèrent un point blanc en mouvement, le long des basaltes noirs qui formaient les flancs de la montagne. Bientôt je pus, à mon tour, distinguer à l'œil nu cette image blanche et mobile, et le fils du marquis de Selvaigre, Carlos Montufar, qui devait périr plus tard, victime de la guerre civile, y réussit également. Bonpland portait, en effet, une sorte de mantau blanc unifié dans le pays (le poncho). Comme ce manteau flottait par moments, j'estime que sa largeur, prise vers les épaules, pouvait varier entre un mètre et 1 m,6. Le ciel était pur, et les rayons de lumière partant de la région occupée par Bonpland, à 4 682 mètres au-dessus du niveau de la mer, traversaient des couches d'air peu denses pour arriver à notre station de Chillo, dont la hauteur était elle-même de 2,614 mètres.

La distance réelle entre Bonpland et nous était de 27,805 mètres, ou de sept lieues environ.

Au reste, on sait par les expériences de Heek que des objets blancs sur un fond noir se voient de plus loin que des objets noirs sur un fond blanc.

ÉLOQUENCE DES NOMBRES

Du soleil à la 61e du Cygne, la distance est de 6,570,000 rayons de l'orbite terrestre; la lumière, qui arrive du soleil à la terre en 8',17",78, emploie plus de dix ans à parcourir cet espace.

Sir John Herschel a pensé que certaines étoiles de la Voie lactée sont situées à une distance telle que, si ces étoiles étaient des astres nouvellement formés, il aurait fallu 2,000 ans pour que leur premier rayon de lumière arrivât jusqu'à nous.

SEMAINE POLITIQUE

Il n'est bruit en ce moment que de nominations à faire et que de changements à intervenir dans le cabinet fédéral. Ces rumeurs sont-elles fondées, de simples ballons d'essai, ou les produits des cancanes que la malignité publique couve d'ordinaire entre deux sessions? Nous l'ignorons, et donnons ces nouvelles au seul titre d'information.

On dit que M. Scott, secrétaire d'état, sera nommé juge de la Cour Suprême, et que M. Devlin, de Montréal, lui succédera; que M. D. A. MacDonald se retire pour raison de santé, et que les hons. MM. Huntington, Cuffin et Burpee rentreront d'ici à peu de temps dans la vie privée. Il est aussi question de l'entrée de M. Holton dans le cabinet.

Une nouvelle également surprenante nous arrive de Manitoba.

Un député de cette dernière province, M. Martin, de Ste. Agathe, devait présenter des résolutions demandant à ce qu'une adresse soit votée pour demander à Sa Majesté l'octroi d'une amnistie sans réserve aux personnes impliquées dans les troubles de 1869-70.

Il paraît, d'après une dépêche publiée par le *Star*, de Montréal, que la législature de Manitoba aurait repoussé ces résolutions, et que leur auteur n'aurait même pas trouvé un membre pour seconder sa mesure.

Nous avouons ne rien comprendre à ce résultat, certainement inattendu. Il doit y avoir là-dessous une supercherie ou une grossière erreur.

Lundi, 19, le peuple des Etats-Unis célébrait le centième anniversaire des combats par lesquels a commencé la guerre de l'Indépendance. Des manifestations ont eu lieu à Lexington et à Concord, deux villes du Massachusetts qui se disputent l'honneur d'avoir vu le premier fait d'armes de la République.

Le président des Etats-Unis, le vice-président Wilson, M. Jewell, directeur-général des Postes; M. Belknap, secrétaire de la Guerre; M. Robeson, secrétaire de la Marine, et M. Delano, secrétaire de l'Intérieur, assistaient à ces fêtes.

En Allemagne, Bi-marck marche toujours de persécution en persécution contre l'église catholique. Ainsi le bill annulant les clauses de la constitution qui accordent une indépendance d'administration dans les affaires ecclésiastiques, les rapports libres des associations religieuses avec leurs supérieurs et la liberté dans les nominations cléricales, a été adopté.

A Posen, la police a notifié à toutes les religieuses ursulines qui n'étaient pas de nationalité allemande de quitter le pays dans un délai de deux mois.

Rien de nouveau de l'Espagne, et rien d'important en Angleterre.

En France, les affaires vont, paraît-il, fort bien; et les dernières notes prussiennes à la Belgique ont fait redoubler le gouvernement de précautions et d'activité dans l'organisation des affaires militaires. A ce propos, l'on a vu paraître une circulaire du ministre de l'Instruction Publique

ordonnant que les élèves des lycées et collèges reprennent les exercices militaires, abandonnés depuis quelques années. D'autre part, la commission nommée pour s'occuper de l'exposition de Philadelphie s'est mise en rapport avec les chambres de commerce des différentes villes manufacturières, afin que tous les produits français soient représentés au grand centenaire américain.

Le *Moniteur* annonce que M. Thiers sera envoyé au sénat par plusieurs départements, et qu'il est possible qu'il soit nommé président de ce corps.

A. A.

NOS GRAVURES

La Malade

Rien n'est plus touchant que ce tableau si curieux, si plein de détails, d'une intensité de vie et d'émotion vraiment remarquables. L'artiste a composé tout un drame d'un ton très-juste, très-pénétrant, très-vrai, avec ces deux personnages: une mère, un enfant.

Elle est malade, la pauvre femme. Sa jolie tête pâlie repose alourdie sur l'oreiller dans lequel elle s'enfonce. Ses mains, qui ont la fièvre, se joignent machinalement comme dans la prière. Elle a ramené son fichu sur sa poitrine pour chasser le froid, et la tisane est là, dans la théière de porcelaine, avec les morceaux de sucre qui la rendent moins amère.

Comme elle s'ennuierait, la malade, si l'enfant ne savait pas lire! Mais il a pris un de ces récits qu'il aime, qu'il connaît, et à haute voix il fait la lecture. Elle, cependant, pensive, semble absorbée par une de ces pensées fixes qu'ont les pauvres gens qui souffrent. Ses yeux regardent on ne sait quoi dans l'infini, mais son oreille écoute et le comte de Grimm ou de Dumas aide la malade à passer les longues heures d'ennui, les lentes journées qui ne finissent pas.

Avec quel art cette scène est peinte! C'est exquis: la table et ses rainures, le tapis et ses franges, les cafetières de cuivre, les tableaux accrochés au mur, les cordons de l'oreiller, le bras du fauteuil, les lézardes de la muraille—aussi vraies que la fameuse crevasse du *Portrait du Frère Philippe*, par H. Vernet—tout est saisi et étudié avec infiniment de finesse et de soin. Quelle mélancolie douloureuse dans la tête de la malade! Quelle grâce enfantine dans le profil intelligent, sérieux, de ce petit blondin déjà presque grave et qui oublie le jeu pour ce cher devoir: consoler sa mère!

Je défie bien qu'on regarde ce tableau sans être ému, et le bon Diderot eut poussé devant lui un bravo attendri, comme devant les petits drames bourgeois de l'*Ami Greuse*.—*L'Illustration*.

La Convoitise

C'est évidemment jour de gala dans la maison! Nos velus pensionnaires n'ont point l'habitude de ces appétissantes exhibitions, car ils regardent le dinde doré, humide et luisant du jus que la chaleur aspire de ses chairs, comme une curiosité.

Et cependant pour de pauvres hères, ils font assez bonne contenance, car si le logis donne rarement de ces fêtes culinaires, par quel prodige le plus hardi d'entre eux ou le plus gourmand ne renverse-t-il pas la rôtissoire, pour ensuite dépecer à trois ce provocant rôti?

Les deux chats ont vraiment l'air d'attendre ce coup de chien!

En cette occasion, pour nos animaux, la peur leur tient lieu de morale; la crainte du feu l'emporte sur l'espérance du plaisir.

Nous défierions bien trois enfants de respecter ainsi un simple pot de confitures!

La gravure, il est vrai, ne nous représente que la convoitise, le moment où l'eau vient

à la bouche des trois commensaux, l'instant où l'on se pourlèche les babines!

Qui sait ce qui va se passer après?

Nous pouvons éviter à l'artiste la peine de nous le dire en une autre gravure. Que la cuisinière tarde encore cinq minutes, et son plat de résistance ne figurera plus que sur la carte du jour.

A la Source

Les bois sont verts, les prairies en fleurs, tout renaît: les forêts s'emplissent de bruits et de murmures; à travers les éclaircies l'on aperçoit la brume s'élever des champs, flotter un moment, puis se fondre aux rayons du soleil.

Dans le fond des forêts, les biches et les jeunes faons, sans souci des piqueurs, gambadent sur le gazon naissant, paissent en famille l'herbe tendre et mâchonnent les jeunes pousses.

Notre gravure représente une sorte de gorge, un retrait perdu dans les profondeurs, et que les cerfs altérés fréquentent à l'heure de midi.

L'eau d'une source caquée sous l'ombrage des massifs de la ravine, glisse le long du rocher, lequel faisant brusquement saillie, laisse tomber dans l'air en un long filet d'argent, l'eau fraîche des hauteurs.

Notre cerf, qu'un bruit de meute a surpris il y a une heure, a couru à travers les halliers, poursuivi par les aboiements qu'il a cru entendre, et dirigé sa course vers la source. Comme il se campe pour boire! comme il reçoit avec avidité dans sa gorge altérée les gouttes rafraîchissantes de l'eau limpide!

A regarder la gravure, la soif vous gagne, tant ce cerf se désaltère avec plaisir; et à la vue de ces vertes ramures, du calme de cette retraite, l'on rêve frais ombrages, eaux murmurantes et l'on pense au printemps, cette jeunesse de la terre, à la jeunesse, ce printemps de la vie!

Elizabeth signant la sentence de mort de Marie Stuart

On sait quel fut le sort de cette femme infortunée dont le front porta deux couronnes, celles de France et d'Ecosse! Cette reine gracieuse, Marie Stuart, fille de Jacques V, roi d'Ecosse, et de Marie de Loraine, épouse de François II, Dauphin de France, forcée de fuir ses états pour ne point abandonner son trône ni abjurer sa religion, se réfugia chez sa cousine Elizabeth, qui la fit enfermer dans une prison où elle resta dix-huit ans. Impliquée à tort dans une conspiration contre l'orgueilleuse fille d'Henri VIII, elle fut condamnée à mort.

La gravure représente la reine Elizabeth au moment où elle va signer la sentence des juges.

L'attitude, l'expression de la physionomie, rendent les sentiments intérieurs; nulle pitié, nul attendrissement, mais le trouble des remords qui accompagnent le crime.

L'hésitation d'Elizabeth devant l'arrêt de la postérité, et le peintre a su donner à cette scène intime la grandeur et l'élevation d'un tableau d'histoire.

A. ACHINTRE.

La liberté d'action et la concurrence sont aussi nécessaires dans les affaires d'assurances que dans tout autre commerce. Quel cri d'indignation s'éleverait si tous les épiciers s'entendaient entre eux pour charger des prix uniformes. C'est pourtant ce que les Compagnies d'assurance contre l'incendie essaient de faire.

Mais le commerce du pays a bien vite compris que cette combinaison de primes uniformes laissait de côté les avantages qu'une place offre sur une autre par suite d'eaux abondantes ou de pompes mieux organisées, et c'est là la raison pour laquelle la *Star* a organisé une compagnie d'assurance contre l'incendie à tant de succès depuis sa formation.

L'office est à Montréal No. 13, Place d'Armes.

L'ILE DE TERRENEUVE

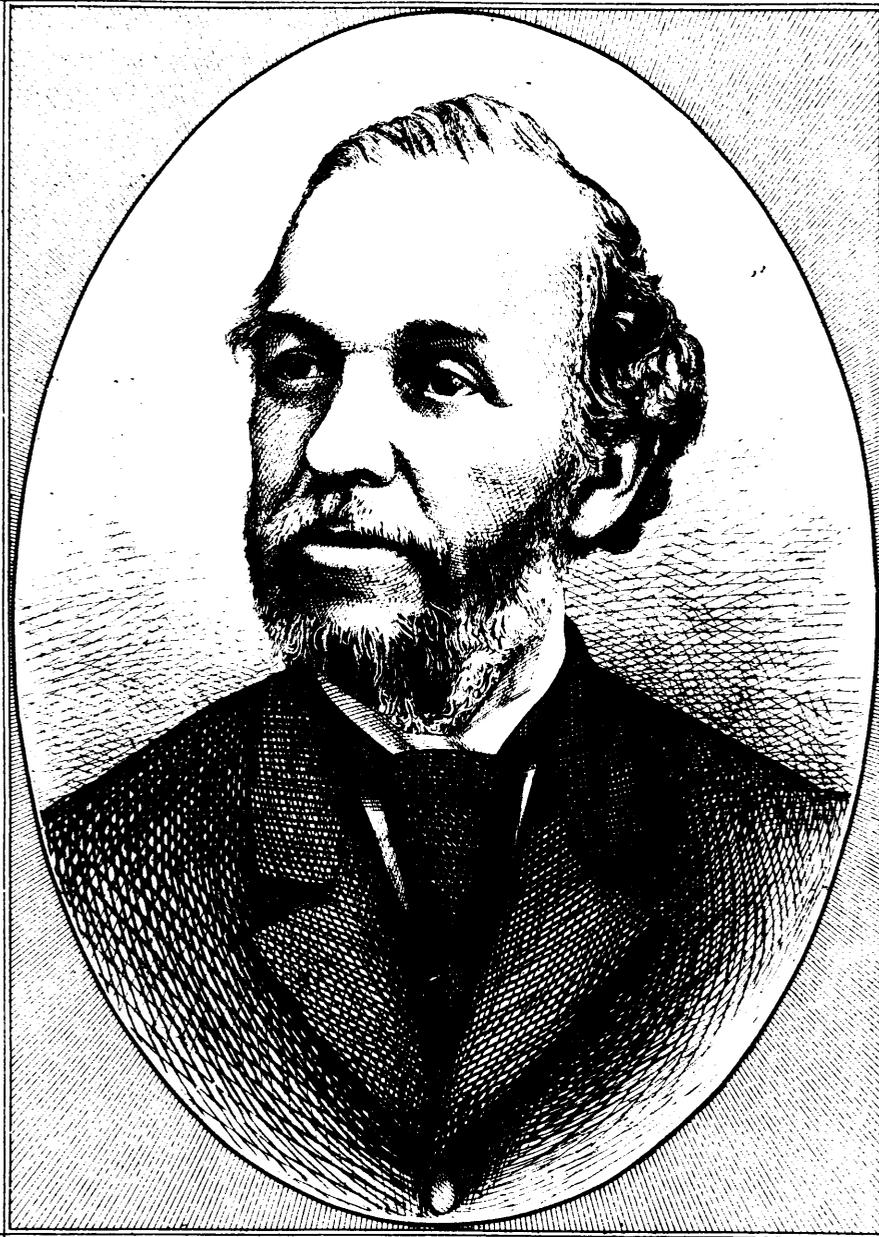
On ne lira pas sans intérêt les détails ci-dessous concernant la principale industrie d'une voisine qui se fait bien tirer l'oreille pour venir se joindre à ses sœurs.

Les revenus de l'île de Terre-Neuve pour l'année 1874 se sont élevés à la somme de \$841,578.56, dont la presque totalité, savoir, \$811,303.98, a été produite par les droits de douane. Le revenu pour 1875 est évalué à \$824,000, et les dépenses à \$818,000, laissant une balance en caisse de \$6,000. La population de l'île, y compris le rivage français, est évaluée à 160,000 âmes.

Après les finances, l'industrie.

Depuis quelques jours, dit un journal français, on signale le départ des bâtiments armés pour faire la pêche à Terre-Neuve. Cette pêche est une des vieilles industries françaises. Dieppe, Fécamp, Granville, Dunkerque sont les ports qui expédient le plus grand nombre de bateaux. Chaque année, à la même époque, on assiste au spectacle vraiment solennel du départ de nos matelots, accompagnés jusqu'au pont du bâtiment par leurs mères, leurs femmes et leurs enfants. Les visages sont graves et recueillis; on se serre silencieusement la main, et les bénédictions suivent jusqu'à l'horizon les navires qui disparaissent.

La distance à parcourir est de 800 lieues, et le trajet, qui est dur et pénible, prend quatre longues semaines, si l'on est assez heureux encore pour échapper aux tempêtes, si communes dans l'Océan. Les bancs de Terre-Neuve mesurent 500 lieues de pourtour; le principal d'entre eux, le *Grand-Banc*, occupe une superficie de 200



J. F. SINCENNES, Ecr.

lieues de long sur 100 de large. C'est là que se trouve en grande abondance la morue.

Les poissons et les autres produits des pêcheries de Terre-Neuve, en y comprenant l'exportation de près de 5,000 peaux de veaux marins et d'huile de poisson, représentent une valeur totale, pour les commerces français, anglais et américain, d'environ 75 millions de francs. Dans la liste des exportations de Terre-Neuve en France, fait qui pourra étonner le lecteur, figurent les œufs de morue, qui sont mis en saumures et expédiés en barillets spéciaux pour servir comme appâts de fond pour prendre la sardine. Une somme de 2 millions est dépensée ainsi à cet usage.

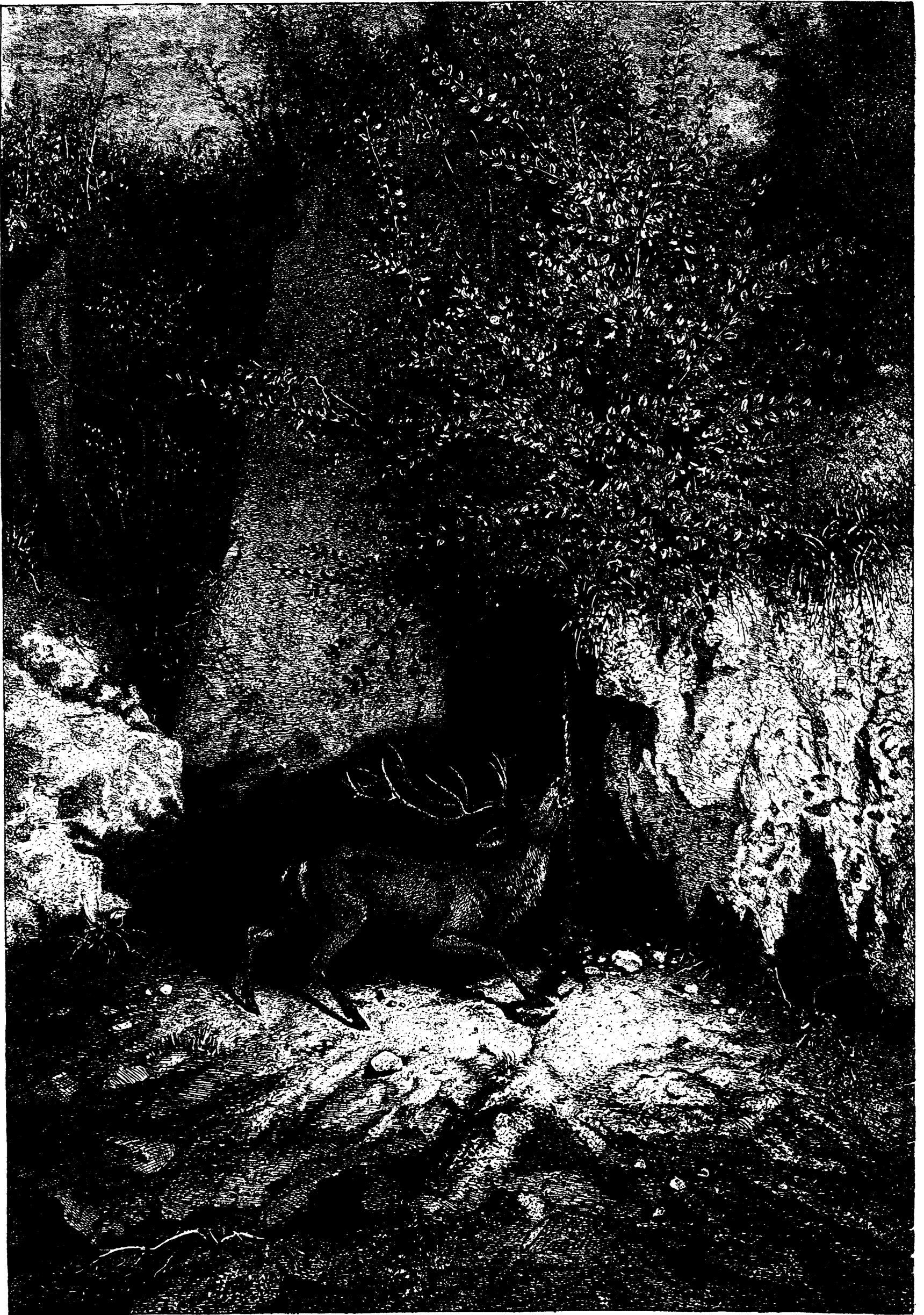
Cela ne paraîtra pas excessif, si l'on songe qu'il y a sur les côtes de Bretagne 13,000 bateaux engagés dans cette pêche, qui comprend non-seulement la sardine proprement dite, mais l'éparlan et le jeune hareng qui sont préparés comme sardine, et que le chiffre des exportations de la Bretagne seulement, pour les différentes parties du monde, est porté à 10 millions de boîtes.

La pêche à la morue emploie en France, annuellement, de 500 à 600 navires, jaugeant ensemble 30,000 tonneaux, montés par 12,000 marins.

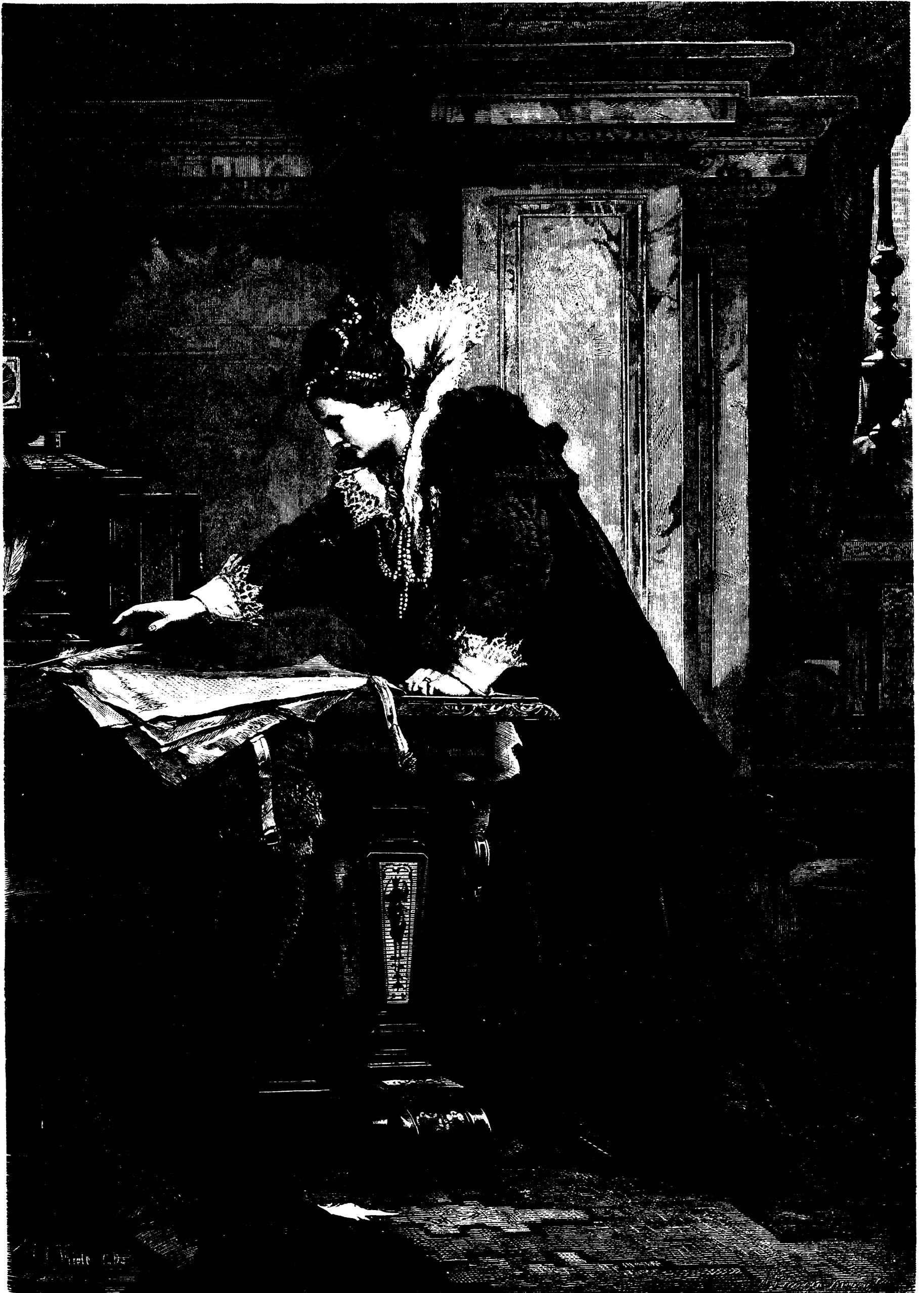
La part du commerce français atteint de 16 à 18 millions, représentant environ 40 millions de kilogrammes de poisson. Celle de la pêche, généralement fixée à un cinquième pour les équipages, donne à chaque matelot une moyenne variant de 800 à 1,200 francs.



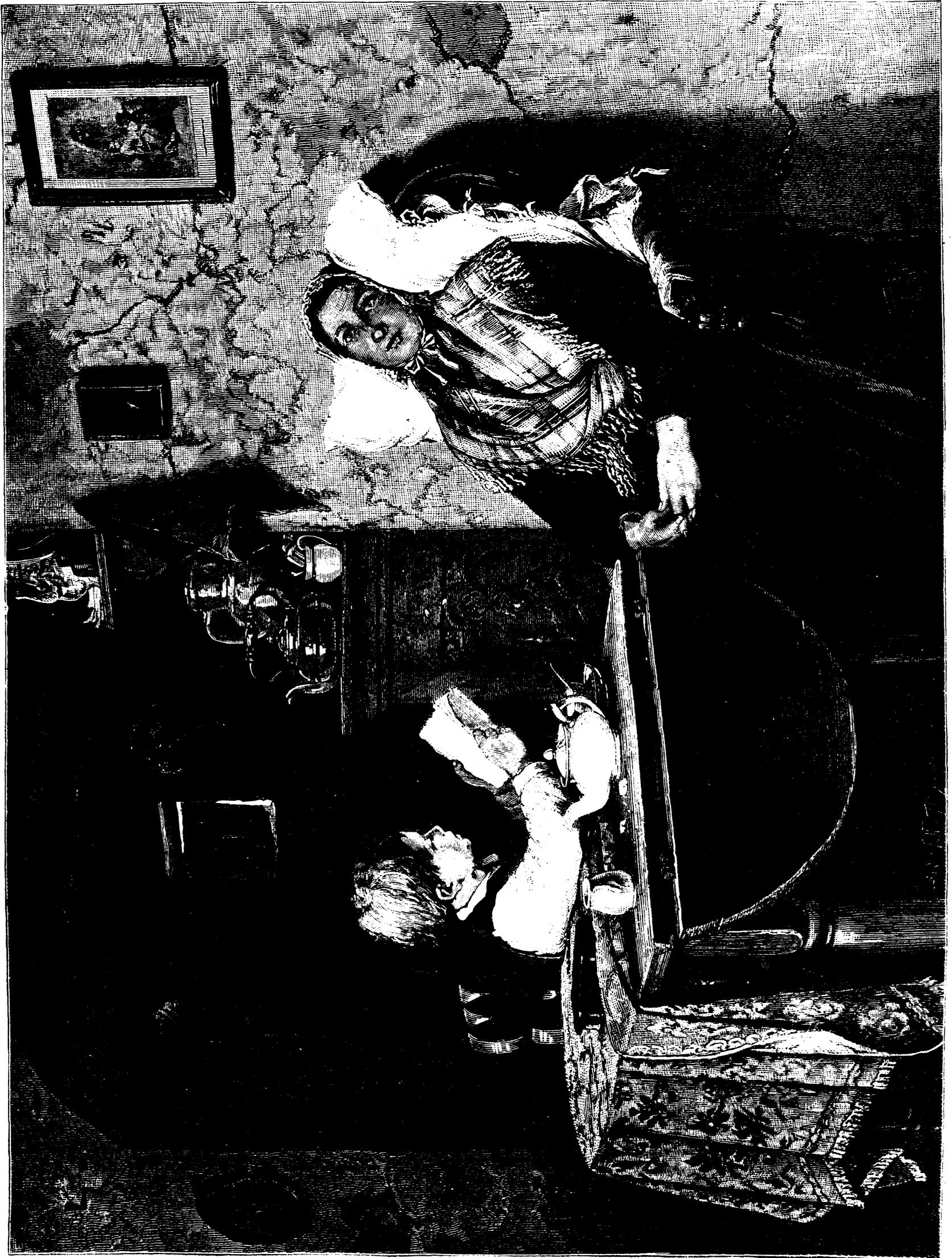
LA CONVOITISE



A LA SOURCE



ELIZABETH SIGNANT LA SENTENCE DE MORT DE MARIE STUART



LA MALADE

CAUSERIE DE QUÉBEC

Les chapeaux de femmes ont encore changé de forme cette année : au lieu d'être relevés sur le côté, il sont repliés sur le devant, ce qui donne un petit air crâne qui n'est pas sans charme, pourvu toujours, comme on dit dans les *bills* de la Chambre, que la coiffure soit portée par une jolie personne. Au reste, la forme changera encore l'an prochain : les modes passent et reviennent comme les ministres ; celles et ceux qui sont au pouvoir ayant toujours raison.

Il y a longtemps que, sur ce chapitre, on fait une guerre à coups d'épingles à la plus belle partie du genre humain. Hélas ! j'ai moi-même été quelque peu caporal dans cette milice—inoffensive d'ailleurs comme toutes les milices, mais assez nombreuse pour inquiéter l'ennemi et l'empêcher de dormir des deux yeux à la fois.

Ai-je eu raison ? Je n'en suis pas sûr ; et quant à discuter sur le sujet, j'aime mieux prendre à moi seul le pour et le contre, ménageant, de cette façon, la chèvre et le chou.

Et d'abord, nous sommes peut-être un peu dans l'erreur lorsque nous accusons les femmes de faire, de défaire et de changer les modes si souvent. Avons-nous bien réfléchi sur les origines de cette souveraine sans cesse renaissante ? Pour moi, j'y ai songé profondément et, comme disent les discours académiques, avec toute l'attention que comporte la gravité du sujet. Ce travail nouveau m'a conduit tout droit à la conclusion que les femmes n'ont rien du tout à faire avec la mode, et qu'elles sont complètement innocentes de ses changements aussi fréquents qu'inattendus.

Je m'aperçois que je me fais des amies et des alliées.

Or, la mode, c'est nous, le sexe laid et barbu, qui la faisons, qui la choisissons, qui la perpétuons. Je m'explique, car cela demande explication.

Le commerce fait vivre la moitié du genre humain, sans compter ceux qu'il fait vivre. Dans l'alimentation de cette machine qui s'appelle le négoce, les objets qui servent à nous vêtir et à nous orner entrent pour une part considérable. Je vous demande un peu, entre nous, ce que deviendraient le mercier, le gantier, le chapelier et le bottier, si la mode ne changeait pas ? La robe, le gant, le chapeau et la bottine ayant toujours la même coupe et la même forme, ces objets seraient d'une durée désastreuse pour le fournisseur. La même coiffure se porterait pendant trois étés de suite, et la simple jupe de l'an dernier n'appellerait pas, l'an prochain, les agréments de la double jupe et du *grecian bend*. Ce serait à fermer boutique.

Les boutiquiers ont plus d'esprit que cela ; ils le savent, et je viens de m'en apercevoir. Un jour, le gant s'attache par une simple boutonnière. Trois mois après, il aura deux boutons ; encore un peu de temps, le troisième bouton s'ajoute aux deux premiers. Une femme élégante peut-elle décemment porter un gant à deux boutons quand toutes les vitrines en étalent de magnifiques qui s'attachent par trois boutons ou par un seul bouton ? Vous voyez bien que la chose n'a pas le sens commun. D'ailleurs, la différence des prix est presque insignifiante, et l'on s'est aperçu que les gants d'il y a trois semaines ont une vilaine tache, apostée tout exprès pour tenter les regards indiscrets et les langues plus indiscrètes encore. Le rusé marchand avait compté là dessus : son calcul n'était-il pas fondé sur le plus solide des raisonnements !

L'été dernier, le bord du chapeau était pincé au-dessus de l'oreille gauche ; on aurait bien pu, cette année, le pincer sur

l'oreille droite. Mais, voyez ce qui serait arrivé. Des femmes économes — la race n'en est pas encore tout à fait éteinte — auraient manqué de savoir-vivre jusqu'au point de changer bout pour bout le chapeau de l'été précédent, ce qui aurait en même temps réalisé un bénéfice pour la famille, et satisfait aux exigences de la mode en découvrant l'oreille droite. Mais le chapelier ne l'entend vraiment pas de cette oreille-là. Que fait-il, le misérable exploiteur ? Il a plus d'une corde à son arc, c'est-à-dire plus d'une forme à sa disposition. Il relève le chapeau sur le devant et donne au fond une forme telle que la transformation, sans lui, devient impossible. Qui est-ce qui sera bien attrappé ? Ce n'est toujours pas lui. Et vous aurez maintenant le courage de censurer la pauvre femme qui éprouve le désir bien naturel de suspendre au grenier le feutre mal relevé pour en acheter un plus conforme aux tendances du jour ? Vraiment, je vous croyais le cœur mieux placé.

Du reste, le chapelier a cent fois raison. Le front n'est-il pas la plus noble partie de la figure, celle où les tempêtes s'amoncellent, où la joie fait rayonner ses souvenirs, où la douleur vient répandre ses ombres ? Qu'est-ce que l'oreille droite ou l'oreille gauche auprès de ce miroir qui rend toutes les nuances, de cette surface qui photographie tous les sentiments ? Qu'il se lève celui qui prétend ôter à une femme estimable le droit de marcher le front haut et découvert !

J'avoue que la bottine ne semble pas comporter, à première vue du moins, les mêmes raisons de changements, de modifications. Mais croyez-vous que le bottier soit moins rusé que son confrère le chapelier ?

— Je ferai remarquer à Madame, dit-il avec son sourire le plus engageant, que, cette année, le talon est exhaussé de deux lignes et demie ; le bout de la semelle a une coupe spéciale et la bottine se lace beaucoup plus haut. Mon correspondant, qui a l'honneur de chausser Madame la marquise de Lorne, m'a fait tenir les derniers patrons de Paris. Pas une dame ne voudrait maintenant sortir avec une chaussure d'un autre style.

Hum ! puisqu'il est question de la marquise de Lorne, il ne s'agit pas de plaisanter : au grenier les antiquailles ! On n'a qu'une parole ; et la bottine du mois passé prend tristement le chemin du grenier, où les rats seuls seront les témoins de sa profonde infortune et boiront silencieusement ses pleurs amers.

Vous voyez bien que, dans tout ceci, la femme n'est qu'un sujet qui subit son tyran, d'une manière assez philosophique, il faut se l'avouer.

Si nous avons à porter la guerre, portons-la donc dans l'arrière boutique où la mode tient ses comités et rend ses arrêts que le commis du comptoir se charge de promulguer entre trois saluts et une demi-douzaine de sourires sur sa bouche et au cœur. Prenons-nous-en à la pluie et ne bousculons pas les gens qui sont inondés. Extirpions la maladie, mais n'étouffons pas le malade qui ne peut pas se défendre.

Du reste, si nous faisons un léger retour sur nous-mêmes, nous trouverions peut-être dans notre fort intérieur des motifs d'indulgence envers notre prochain. Avouons-le ; nous avons bien, nous aussi, nos petites faiblesses à cet endroit ; elles sont moins remarquées, voilà toute la différence. C'est peut-être, après tout, parce que nous sommes moins remarquables. Au fond, sommes-nous complètement insensibles aux variations de la mode ? Nos chapeaux sont-ils bien toujours les mêmes ? Et sans parler du pantalon, de la redingote et du gilet, le simple choix d'une cravate ou d'un soulier n'exige-t-il pas souvent un travail d'imagination dans lequel nous nous

complaisons sans avoir l'honnêteté d'en convenir ? Il n'y a pas jusqu'à la barbe qui ne subisse les courants et les contre-courants de la façon. Je pourrais aller plus loin ; mais on ne peut pas exiger que je m'immole du coup pour la perte de mes semblables.

Si l'on veut m'en croire, faisons la paix, une paix honorable. Ne taquinons plus les femmes au sujet de la mode. Il pourrait arriver qu'on usât de représailles ; et, dans ce siècle où les femmes sont de force à endosser la toge et à manier le scalpel, nous pourrions, à la fin, n'avoir pas le beau rôle.

Je ne crains rien tant que le ridicule, et je ne serais pas surpris si, quelque jour, nous y tombions tout vifs. Nous y sommes déjà peut-être un peu.

Après cela, que celui qui n'est pas vaincu essaye de traverser la période de la culotte collante avec un pantalon bouffant, ou d'aller au bal avec la cravate et la perruque de nos pères.

Il m'en dira des nouvelles.

NAPOLÉON LEGENDRE

ECHOS DE PARTOUT

Une troupe d'opéra-comique a obtenu un grand succès à New-York, en jouant le *Voyage en Chine*.

Mme Carvalho, l'éminente cantatrice française, vient de recevoir du roi des Pays-Bas la grande médaille du Mérite et du Génie.

Les femmes brunes se marieraient plus facilement que les blondes. D'après le docteur Beddoe, on a constaté que sur cent Anglaises blondes, trente-sept restent filles, tandis que sur cent brunes, on ne trouve que dix-huit filles.

L'un des tailleurs de diamants d'Amsterdam vient de recevoir commission de tailler un diamant de 290 carats, trouvé dans les mines du cap de Bonne-Espérance. Ce diamant est d'une grosseur double de celle de notre Régent, mais il est probable que la taille le réduira d'environ un tiers.

Aux Etats-Unis, notamment à New-York, dit un voyageur, la tension électrique de l'air pendant certains jours d'orage est telle que l'on tire des étincelles des cheveux par le passage du peigne, des tapis par celui des balais, et que l'on a pu allumer le gaz sans feu par le simple rapprochement du doigt.

Dom Guéranger, abbé de Solesmes, qui vient de mourir dans le monastère qu'il avait rebâti près de Sablé, sur les bords de la Sarthe, appartenait à l'ordre des bénédictins. Dom Guéranger était connu par le rôle important qu'il a joué dans le rétablissement de l'unité de liturgie dans toutes les églises de France, par la réputation qu'il entreprit des études de M. d'Haussonville sur *l'Eglise romaine et le premier Empire*, par une *Histoire de sainte Cécile*, et enfin un grand nombre d'articles insérés dans les journaux religieux.

Sur la proposition du ministre de la guerre, le président de la République française a signé un travail prescrivant diverses mesures dans le but d'attirer des artistes de talent vers les musiques militaires et de retenir ceux qui s'y trouvent déjà. Les conseils d'administration pourront accorder aux musiciens des primes mensuelles de fonctions en rapport avec leur talent et les services qu'ils rendent ; ils auront, en outre, la libre et entière disposition d'un crédit de 7000 francs attribué à chaque régiment, afin d'encourager les études des musiciens commissionnés ainsi que des soldats musiciens.

Les récentes réparations faites, en Angleterre, dans les docks de Chatam ont amené à découverte des restes de plusieurs centaines de marins et de soldats français, qui avaient été détenus dans ce port comme prisonniers, pendant les guerres entre l'Angleterre et la République française ou le premier Empire. Leurs ossements ont été recueillis et ensevelis dans un cimetière. Un obélisque de trente pieds de haut marque l'endroit où ils reposent ; il porte l'inscription suivante :

« Ci gisent les restes de beaucoup de braves soldats et marins qui, après avoir été les ennemis et ensuite les prisonniers de l'Angleterre, reposent maintenant sur son sol, ne se souvenant plus des inimitiés de la guerre et des douleurs de la captivité. Ils ont été privés de la

consolation de fermer les yeux dans leur chère patrie ; mais ils ont été placés dans un tombeau honorable par une nation qui sait respecter la valeur et sympathiser avec l'infortune. »

La truite est un poisson des plus difficiles à transporter vivant : il a besoin pour se conserver de l'eau naturellement fournie par les cascades des chutes et par l'air des montagnes. Un Lorrain, M. Jean Richard, vient d'imaginer un appareil assez curieux destiné à produire sur l'eau des réservoirs dans lesquels on transporte les truites l'agitation nécessaire au bien-être de l'animal.

Cet appareil est une caisse en métal divisée en deux compartiments par une cloison percée de trous. Les deux compartiments sont à moitié remplis d'eau. Dans l'un d'eux se trouvent les truites, dans l'autre un petit moulinet à ailettes recevant son mouvement d'un mécanisme très-simple d'horlogerie. Pendant le voyage, les ailettes du moulinet agitent perpétuellement l'eau, de telle sorte que les truites peuvent se croire dans quelque bassin de leur pays natal, et qu'elles arrivent au terme de leur voyage en bon état de santé.

Sir William Sterndale Bennett, l'un des meilleurs musiciens de l'Angleterre, vient de mourir. Il était né en 1816, à Sheffield, où son père était organiste. Après avoir étudié la musique avec divers professeurs, il devint élève de Mendelssohn. Comme compositeur, Bennett a fait entendre un grand nombre de symphonies, les ouvertures de plusieurs opéras, tels que la *Péri*, *Parasina*, les *Naiades*, etc. De 1855 à 1858, il fut le chef d'orchestre de l'ancienne Société philharmonique ; en 1868, il devint directeur de l'Académie royale de musique de Londres ; en 1871, la reine le créa baronnet. William Sterndale Bennett doit être inhumé à Westminster, car les Anglais le considèrent comme l'un des artistes qui ont le plus honoré l'art musical national, et comme le premier de leurs musiciens contemporains.

A propos de la réforme judiciaire dite des capitulations qui est en voie d'exécution dans les pays orientaux, on a constaté les progrès vraiment remarquables de l'Egypte sous ses deux derniers vice-rois. Tandis qu'en 1863, l'exportation des produits du sol s'élevait à 63 millions de francs, elle montait dix ans après à plus de 300 millions, représentés par du coton, du sucre, du café, des céréales, etc. L'importation à la fin de la même période a atteint près de 170 millions de francs. On compte en Egypte 2000 kilomètres de chemins de fer et 6500 de lignes télégraphiques. L'enseignement primaire est donné à plus de cent mille enfants, et le budget de l'instruction publique s'élève à 2 millions de francs. Ces résultats acquis pourraient paraître de peu d'importance pour un pays chrétien, mais ils sont considérables si l'on songe que l'on est en pays musulman. L'Egypte est aujourd'hui plus européenne que turque, et le développement de sa prospérité profite à toutes les nations.

Les Danois ont trouvé dans l'extrême Orient un débouché des plus avantageux pour le beurre qu'ils fabriquent et pour celui que la Suède méridionale trouve sur leurs marchés.

La ville de Copenhague est devenue le point central du commerce des beurres ; c'est là aussi qu'on le prépare pour l'exportation, et que se sont créées des maisons dont une seule occupe journellement de cent trente à cent quarante ouvriers des deux sexes, pour l'assortiment, le conditionnement et l'emballage des boîtes et des caisses de beurre. Dès leur arrivée dans les fabriques, les beurres sont assortis et l'on ne réserve pour l'exportation dans l'extrême Orient que les produits les plus purs, les plus fins et de la qualité reconnue la meilleure. Vient ensuite le pétrissage, opéré par procédés mécaniques, et cessant dès que le beurre ne laisse plus échapper aucun élément liquide. La matière plus sèche est alors comprimée au moyen de presses mues par la vapeur, et on l'enferme dans des boîtes de fer-blanc de diverses contenance, depuis 250 grammes jusqu'à 10 kilogrammes. Mécaniquement closes par la soudure de leur couvercle, revêtues d'une couche de peinture, étiquetées, les boîtes sont enfin emballées dans des caisses de bois, de telle manière que, durant le voyage, et quelles que soient les secousses éprouvées, elles ne puissent jouer et se choquer entre elles. Dans ce but, les angles des boîtes sont arrondis et les intervalles libres sont remplis de paille de riz fortement comprimée, protégeant la marchandise contre les influences de la chaleur aussi bien qu'elle la préserve des chocs.

Des beurres expédiés dans ces conditions, de Copenhague en Chine, sont revenus au point de départ en parfait état de conservation. Les négociants danois regardent comme illimité ce marché chinois qu'ils ont su souvrir, et leur seule crainte est de ne pouvoir suffire à l'affluence des demandes.

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie de bronches, maux de Gorge et Consomption, produisent toujours l'effet désiré.—L'fond et cie. 25 cents la boîte.

PETITE REVUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Les Orphelins Arabes d'Alger. Leur passé, leur présent, leur avenir. Œuvre de leur adoption. Prix : 20 cents, au profit de l'Œuvre.

On se rappelle sans doute les tableaux navrants que la presse européenne fit en 1867 de la terrible famine qui désola l'Algérie.

A cette époque, comme le dit la brochure : « La faim, la peste, tous les fléaux ravageaient à la fois les malheureuses populations indigènes.

« Les Arabes mouraient par milliers d'abord ; bientôt, par centaines de mille.

« Nous étions les témoins consternés de cet affreux spectacle. Les routes qui mènent à nos villes, à nos villages, étaient couvertes d'hommes semblables à des squelettes. Des vieillards, des femmes mouraient sous nos yeux. Des petits enfants erraient abandonnés, en proie à la faim. »

En présence de tant de maux, Mgr. Lavigier, archevêque d'Alger, ne prenant conseil que de son ardente charité recueillit les pauvres enfants que le fléau avait faits orphelins.

Maison de secours, d'abri, d'abord, la mission recruta des prêtres, des sœurs qui se dévouèrent au soulagement de ces malheureux. Vint ensuite l'objet sérieux, plus difficile, de leur éducation.

Après le pain qui soutient et nourrit le corps, il fallut distribuer la parole qui vivifie l'âme, et faire des chrétiens de ces pauvres mahométans.

Que de soins et d'efforts, que de dépenses et d'argent ont été absorbés par cette œuvre si belle des missions d'Afrique ! Le monde catholique entier s'intéressa à ces travaux et aida par d'abondantes aumônes la fondation, aujourd'hui assurée mais toujours coûteuse, de ce pieux établissement.

Ces enfants, une fois élevés, instruits, deviendront autant de prosélytes qui tenteront et faciliteront la conversion de leurs compatriotes, tâche fort difficile en pays musulman, où le fanatisme religieux s'appuie sur le sentiment national et profite des embarras administratifs pour crier à la persécution.

Rien d'intéressant à lire comme cette brochure. On y trouve l'histoire et les mœurs de cette population arabe, autrefois si catholique, et les détails de la nouvelle existence de ces jeunes convertis.

Le village chrétien-arabe créé par la mission est déjà un modèle, une séduction pour les indigènes. Voici ce qu'en dit la brochure :

« Notre village n'a point de gendarmes, ni prisons, ni même de maire, et, néanmoins, on n'y voit ni troubles, ni désordres. Le travail et la paix y règnent sous l'autorité de trois missionnaires, à la fois pères et pasteurs de ce petit peuple naissant. La seule loi, c'est l'Évangile, loi d'ordre et de charité tout ensemble. Le seul avertissement, la cloche de l'église, qui annonce la prière, le travail, le repos.

« C'est un touchant spectacle que de voir, à son appel, le matin au lever du jour, ou le soir au moment où la nuit commence, les hommes et les femmes se diriger par groupes vers l'église. Là, sous la présidence d'un Père, ils prient ensemble à haute voix, avec l'accent de la foi et du respect. Ils n'oublient jamais leurs bienfaiteurs des pays lointains. Ils prient aussi tous les jours pour leurs frères musulmans, et d'eux-mêmes ils ont changé la formule de prière pour l'évêque diocésain. Ils ne disent pas comme partout : « Prions pour notre Archevêque, » mais : « Prions pour notre Père. » La première fois que je les ai entendus (ces mères qui me disent me comprennent,) je me suis senti payé de toutes mes peines. »

Il faudrait tout citer pour bien montrer les bienfaits de l'installation.

Nous engageons nos lecteurs à acheter la brochure : ils se procureront une lecture instructive, fort intéressante et collaboreront ainsi à une bonne œuvre.

On trouvera également les conditions d'une mesure aussi charitable qu'ingénieuse.

* En vente chez tous les principaux libraires.

euse, nous voulons parler de l'adoption d'un ou de plusieurs orphelins arabes, soit par un particulier, une famille ou une institution.

The Great Dominion. Lecture donnée par Edward Jenkins, Ecr., M. P., agent-général pour le Canada, devant le club de la Réforme de Manchester.

Ceux qui veulent se dispenser de lire une bibliothèque, de feuilleter d'énormes bouquins remplis de chiffres, tout en désirant connaître cependant les ressources de toutes sortes des diverses provinces du Canada, n'auront qu'à acheter chez MM. Dawson, libraires à Montréal, la brochure *Great Dominion*.

On trouve là, sous une forme condensée et en un style pittoresque, coloré, des renseignements précis sur l'état actuel du Dominion et surtout sur l'avenir qui lui est réservé.

Sauf le patois breton et normand dont il qualifie la langue parlée dans le Bas Canada, les autres détails sont vrais.

Prononcée devant le Club de Réforme de Manchester, cette lecture, aujourd'hui brochée, ne peut que donner à l'étranger une excellente idée du Canada, et aux colons le désir de s'y rendre pour tenter la fortune, apportant ainsi au pays de nouveaux éléments de richesse et de prospérité.

Contre-Poison.—Tel est le titre d'une brochure revêtue de l'imprimatur, de Mgr. de Montréal, et publiée par M. Alphonse Villeneuve, prêtre. C'est la réfutation logique des erreurs prêchées par Chiniquy, réfutation basée sur les saintes Écritures. La forme dialoguée choisie par l'auteur contribue à donner à ces matières parfois un peu savantes, une clarté et un intérêt que l'on trouve rarement réunis en pareils sujets. Cette lecture ne peut que raffermir la foi et servir la cause catholique.

TABLETTES LOCALES

La *Gazette de Sorel* publie une nomenclature intéressante des divers bâtiments stationnés dans son port, ainsi que le nombre des employés que chaque Compagnie de navigation occupe.

On verra par le détail ci-après que Sorel a chez elle 949 bâtiments, et compte plus de 1200 travailleurs si l'on y comprend ceux occupés dans les usines ou chantiers consacrés à la construction maritime.

Compagnie du Richelieu : Vapeurs *Québec, Montréal, Canada, Trois-Rivières, Berthier, Chambly, Terrebonne, Mouchon-à-Fu, Rivière-du-Loup, L'Assomption* et *Sorel*.—Employés : 225.

Compagnie Union : Vapeurs *Abysinnian* et *Athénien*.—Employés : 102.

Compagnie de Chamby et Montréal : Vapeur *Cultivateur*.—Employés : 38.

Huntertown Lumber Company : Vapeurs *Ignatius Tyler* et *Bismark* ; 9 barges.—Employés : 36.

Compagnie Sincennes et McNaughton : Vapeurs *Lorne, John Hop, Berthier, Albert* sur chantier, et *Como* ; 22 barges.—Employés : 95.

Les commissaires du Havre de Montréal : 6 cure-môles : vapeur *Delisle, 1 Screw, 1 Stone Elevator*, et 17 chalands.—Employés : 101.

Compagnie Allan : Vapeurs *Rock et Meteor* ; 6 barges.—Employés : 43.

Les Steamships *Roma, Venilia* et *Valletta*.—Employés : 60.

MM. Gaharty & Co. : Vapeurs *William* et *Royal*.—Employés : 20.

M. Joseph Dupré : Vapeur *Champion*.—Employés : 12.

MM. Norman Paulet et Cie. : Vapeur *Boston*.—Employés : 10.

M. Eusèbe Lussier : Vapeur *Maria*.—Employés : 6.

Capt. Duval : Vapeur *Kinj-Bird*.

Pour la traversée du Bout de l'Île : Vapeur *Charlemagne*.

2 yachts à vapeur, dont l'un appartenant aux MM. McCarthy, et l'autre à M. Cushing.

Chantier de MM. Prime Dauphinais et Cie. : 1 petit vapeur en construction.

En outre :
Chalands : 52.—Employés : 156.—Chalands américains : 11.—Employés : 33.—Goëlettes : 3.—Employés : 12.—Brick : 1.—Employés : 5.—Lumières flottantes : 3.—Employés : 6.

Les journaux d'Europe ont annoncé le départ de la Russie de cinq mille Mennonites, qui, en vertu des engagements contractés avec

notre gouvernement fédéral, se rendent dans notre nouveau territoire du Nord-Ouest.

La province d'Ontario, elle, vient d'envoyer 65 familles à Manitoba.

Maintenant, le *Métis* encourage l'émigration des Canadiens à Manitoba ; car en vue de nos compatriotes des États-Unis recherchant un établissement agricole, le même journal annonce que le bureau des terres de Winnipeg a reçu avis de mettre en réserve pour la Société de Colonisation de Manitoba quatre beaux townships. Les deux premiers, Nos. 1 et 2, rang 4, sont situés sur la frontière, à l'est, près de la colonne Emerson ; le troisième, No. 10, rang 7, à l'est, se trouve près de l'établissement de la Pointe-des-Chênes ; et le dernier, No. 12, rang 3, à l'ouest, est situé au nord de la Baie Saint-Paul.

Les comptes publics pour l'année 1874, à l'Île du Prince-Edouard, viennent d'être soumis à la législature de cette province, actuellement en session. Le chiffre total des recettes est de \$403,043, et celui des dépenses, de \$435,207, laissant un déficit de \$32,144.

Les principales sources de revenus, à l'Île du Prince-Edouard, sont l'allocation fédérale, qui fournit à elle seule plus de la moitié des recettes totales, soit \$268,644, et la vente des terres publiques, qui a donné \$47,000 pendant l'année 1874.

Le principal item, parmi les dépenses, est, pour les travaux publics, \$173,000 ; les chemins de fer, \$68,000, et l'éducation, \$61,700. La législation coûte \$18,755.

La population totale de l'Île est d'environ 100,000 âmes, c'est-à-dire moindre que la population de Montréal.

NOUVEAUX IMPÔTS MUNICIPAUX DE MONTRÉAL.—Voici un extrait de la délibération de nos conseillers sur ce grave sujet :

« Toute société de personnes, corps incorporé ou association formant ou constituant une baraque en la dite cité, payera une taxe de \$400 et une autre taxe aux taux de 7½ par cent sur la valeur annuelle cotisée ou sur le loyer de l'immeuble occupé en la dite Cité par telle société de personnes, corps incorporé ou association pour les fins d'un commerce de baraque. »

L'Échevin David, secondé par l'Échevin Rivard, fait motion que les mots \$400 soient changés en ceux de \$1,000.

La motion est perdue par 15 contre 10.

On passe ensuite à la seconde section qui est adoptée. En voici la teneur :

Toute société de personnes, corps incorporé ou association formant ou constituant une compagnie d'assurance contre le feu, ou faisant des affaires d'assurance contre le feu en la dite cité, paiera une taxe de trois cents piastres et une autre taxe aux taux de sept-et-demi par cent sur la valeur annuelle cotisée ou sur le loyer de l'immeuble occupé en la dite cité par telle société de personnes, corps incorporé ou association aux fins de faire le commerce d'assurance contre le feu.

Vient ensuite la section 3 :

Toute société de personnes, corps incorporé ou association formant une compagnie d'assurance maritime ou sur la vie, ou faisant des affaires d'assurance maritime ou sur la vie, en la dite cité, paiera une taxe de \$200.

Adoptée à l'unanimité ainsi que les sections 4 et 5.

Sec. 4. Toute société de personnes, corps incorporé ou association formant ou constituant une compagnie de télégraphe, et faisant affaires comme telle en la dite cité, payera une taxe de \$400 et une autre taxe aux taux de 7½ par cent sur la valeur annuelle cotisée ou sur le loyer de l'immeuble occupé en la dite cité par telle société de personnes, corps incorporé ou association pour les fins d'un bureau de télégraphe.

Sec. 5. Toute société de personnes, corps incorporé ou association formant ou constituant une compagnie de chemin de fer (autre qu'une compagnie de chars urbains) et faisant affaires comme telle en la dite cité, payera une taxe aux taux de 7½ par cent sur la valeur annuelle cotisée, ou sur le loyer de l'immeuble occupé en la dite cité par telle société de personnes, corps incorporé ou association par les fins de telles affaires de chemin de fer.

On passe ensuite à la section 6, que voici :

Sec. 6. Une taxe de \$12,000 sera payée par toute société de personnes, corps incorporé ou association formant ou constituant une compagnie de chars urbains pour le transport des voyageurs par voie ferrée et faisant affaires comme telle en la dite cité.

L'Ech. Duhamel fait motion que les mots douze mille piastres soient changés en ceux de huit mille, et explique les raisons qui le décident à faire cette motion.

L'Ech. Stephens s'oppose fortement à cette motion.

L'Ech. McGauvran propose en amendement que les mots douze mille piastres soient changés en ceux de dix.

Le vote est alors pris sur l'amendement de l'Ech. McGauvran, qui est défait par 21 contre et 4 pour.

On vote ensuite sur la motion de l'Ech. Duhamel, qui est rejetée par 16 contre et 9 pour. Puis la section est adoptée.

Vient ensuite la section 7, qui est adoptée à l'unanimité.

Sec. 7. Une taxe de \$10,000 sera payée par toute société, corps incorporé ou association

formant ou constituant une compagnie de gaz et faisant affaires comme telle en la dite cité.

On passe ensuite à la section 8 :

Sec. 8. Une cotisation aux taux de deux-dixièmes de un par cent sur la valeur estimée de tous immeubles imposables en la dite cité est par le présent imposée et sera payable par les propriétaires de tels immeubles, en sus de la cotisation imposée dans et par la quatrième section du règlement, chapitre six, intitulé : « Règlement concernant les cotisations et taxes » passé par le conseil de la dite cité, le 10 mai 1865.

L'Ech. Rivard, secondé par l'Ech. Loranger, propose alors que les mots : « pour cette année seulement, » soient mis sur la troisième ligne de la section 8, après les mots : « par le présent imposée. »

Plusieurs échevins prennent la parole sur ce sujet ; les Echs. David et McShane se prononcent contre.

La motion de l'Ech. Rivard est alors adoptée par 22 pour et 5 contre.

La section 8 est ensuite adoptée à l'unanimité, ainsi que les sections 9, 10, 11, 12.

Sec. 9. Toute taxe imposée dans et par le présent règlement sera due et payable à partir du premier jour de mai chaque année ; la cotisation imposée dans et par la section présente sera due et payable en même temps que la cotisation de un chelin et 6 deniers dans le louis, imposée dans et par la quatrième section du dit règlement chap. 6.

Sec. 10. Un escompte au taux de 2 p. c. par année sera accordé à tous les contribuables qui paieront le ou avant le premier jour de septembre de chaque année le montant de cotisations et taxes (excepté les comptes d'égoûts et de cotisations spéciales pour améliorations de rues) dues par eux respectivement pour l'année alors courante.

Sec. 11. Un escompte de cinq par cent sera accordé chaque année pour toute redevance pour prix de l'eau payée le ou avant le 15 août.

Sec. 12. Sur toutes telles cotisations, impôts ou prix de l'eau, dans la dite cité de Montréal, qui resteront dus et non payés le premier jour de septembre prochain, et le premier jour de septembre de toute et chaque année subséquente, il sera chargé et payé un intérêt de 10 p. c. par année, à compter du dit premier jour de septembre jusqu'au paiement final.

Les trois dernières sections sont ensuite adoptées.

Sec. 13. Sur tous les arrrages de cotisations spéciales faites avant la passation de ce règlement pour l'ouverture ou l'élargissement d'aucune rue, carré ou place publique, ou pour la construction d'aucun égout ou autre amélioration de rues en la dite cité il sera chargé et payé un intérêt au taux de dix par cent à partir du premier mai prochain jusqu'au paiement final ; et, sur toute telle cotisation spéciale qui sera faite après la passation de ce règlement, un intérêt au même taux de dix par cent sera chargé et payé à partir de l'expiration de deux mois après la date de l'achèvement du rôle de telle cotisation spéciale.

Sec. 14. Les sections 5, 14, 30, 31, 34 et 42 du dit règlement, chap. 6, et généralement toutes les dispositions du dit règlement ou de tout autre règlement du dit Conseil contraires ou qui répugnent aux dispositions de ce règlement, sont par le présent abrogées.

Sec. 15. Le règlement du dit Conseil, No. 61, passé le 10 juin 1872, et le règlement du dit Conseil, No. 76, passé le 2 juillet 1874, sont par le présent abrogés.

Il est ensuite proposé par l'Ech. Grenier, secondé par l'Ech. Nelson, que le présent règlement soit adopté ; ce qui est adopté par 15 pour et 7 contre.

COLONIES PÉNALES

UNE RÉVOLTE PACIFIQUE.—UN CONDAMNÉ DEVENU MAGISTRAT

Parmi un grand nombre de faits curieux dont abonde l'histoire des colonies pénales de l'Angleterre, et qu'a recueillis M. Michaux dans sa remarquable étude sur la question des peines, on en distingue deux qui éclairent d'un jour assez vif les causes du succès de la colonisation australienne.

La première population, débarquée en 1788, ne se composait que de criminels entièrement à la charge de l'État ; les éléments les plus impurs y dominaient sans autre frein qu'une petite force armée. Bientôt, sous l'influence moralisante du travail agricole, en présence d'une nature féconde qui promettait de beaux fruits, avec l'espoir d'une libération plus prompte ou de la possession d'un coin de terre, il se fit naturellement un partage entre les incorrigibles gangrenés jusqu'à la moelle, et les repentants jaloux de racheter leur passé. Une multitude de nuances s'interpo-

saient entre ces extrêmes; mais, dans la balance, le plateau des bons finit par l'emporter de beaucoup.

Cela n'eût point suffi, cependant, si le gouverneur Phillip ne se fût attaché, dès les premiers temps, à former un noyau de colons libres, d'abord en s'adressant au personnel des navires de transport, puis en attirant d'Angleterre des recrues, qu'il favorisa par des concessions de terrain et par la location de la main-d'œuvre des déportés. Ce fut là le nœud de la colonisation et la maîtresse clef du succès.

L'état moral s'améliora singulièrement. Le noyau honnête déborda sur la population criminelle d'origine, et celle-ci s'épura par l'exemple. Moins de quinze ans après l'arrivée du premier convoi, le quart du revenu de la colonie était consacré à l'ins-truction publique, et une maison de refuge était créée pour soixante orphelins! C'é-taient des signes frappants d'une régénéra-tion générale.

En 1806, arriva un nouveau gouverneur, précédé par la réputation d'une sévérité inflexible. Ce fut une erreur du ministère anglais. Des conflits s'élevèrent; les ré-sistances et les répressions s'accrochèrent; une issue fatale semblait inévitable, lors-qu'un matin, sans bruit, sans lutte, le gouverneur se trouva prisonnier dans son hôtel, où il fut tenu renfermé jusqu'à ce qu'une occasion s'offrit de l'embarquer pour l'Angleterre!

Cette révolte mesurée, quoique très-dé-cisive, n'est-elle pas surprenante de la part de tels hommes, dont on aurait plutôt at-tendu des excès de vengeance? Bannis de leur patrie pour avoir méconnu les lois d'une société normale, ils se bornent à y renvoyer le chef qui se montre inha-bité à gouverner une société exceptionnelle en-gagée dans les épreuves de l'expiation. C'est en quelque sorte de la déportation renversée, et comme une réponse, non sans malice, aux partisans d'une répression à outrance.

Ce premier fait appartient à la colonie australienne; le second est de l'autorité métropolitaine, et mit en relief la sagacité du colonel Macquerie, le nouveau gouverneur dont le nom vivra longtemps dans la mémoire des Australiens.

« Son début fut hardi. Un libéré, signalé pour sa bonne conduite, fut pourvu d'un office de magistrature. Cette audace était profondément habile, dit M. Michaux; on y reconnaît à la fois un grand sentiment de philosophie et un grand sens pratique. La rédemption du péché originel était tout entière dans cette sorte d'antithèse: l'homme jugé devenant juge »

On peut tirer, rien que de ces deux faits, un enseignement sérieux: c'est, en premier lieu, que le ministère anglais, après avoir fait son choix avec maturité, laisse une grande latitude au gouverneur; que ce chef laisse à son tour une grande latitude à l'initiative et à l'activité person-nelle des colons; qu'enfin les colons, étant déjà, par la nature de leur race, disposés à agir de leur propre mouvement, ils puissent dans la conduite du gouverneur à leur égard de nouveaux motifs pour se gouverner eux-mêmes en hommes sensés.

PERSONNEL

Il y a quelques jours, S. G. Mgr. l'archevêque donnait le saint habit, au monastère des Ursulines de Québec, à trois jeunes novices: Mlle Joséphine Poitras (mère St. Alexandre), Mlle Adèle Hamel (mère St. Martin), et Mlle Victoria Boucher (Sœur St. Vincent de Paul). — Le Canadien.

On assure que Mgr. Roncetti, légat du Sou-verain Pontife, chargé de remettre les insignes du cardinalat à Mgr. l'archevêque de New-York, doit visiter le Canada avant de retour-nér à Rome. Il serait à Québec vers la fin du mois de mai.

Guillaume Talbot, écuyer, avocat, et Aquilas Bégin, écuyer, ont été nommés commissaires pour l'érection civile des paroisses dans le diocèse catholique romain de Saint-Germain de Rimouski, en remplacement de François-Magloire Derome et Simon Chalifour, écuyers, qui ont résigné.

Il a plu à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en conseil de nommer Joseph-Edouard Rouleau, écuyer, de Sainte-Héné-dine, registraire du comté de Dorchester, en rem-placement de François Rouleau, écuyer, qui a résigné.

M. Bruno Pelletier, instituteur, ancien élève de l'école normale Laval, vient d'être nommé registraire du comté de Montmorency, No. 2 (Ile d'Orléans), en remplacement de feu Pierre Gosselin, écrivain.

M. Martial Chevalier, qui occupait le poste de Consul Général de France à Québec, depuis le départ de M. Gauthier, vient d'être nommé consul à la Havane. M. Lefebvre, ancien consul de France à Riga et depuis peu consul à Charleston, remplace M. Chevalier à Québec.

NOUVELLES DIVERSES

Le bruit court à Halifax que le lieutenant-gouverneur actuel de la Nouvelle-Ecosse sera l'un des juges de la Cour Suprême, et que M. A. C. Jones le remplacera comme lieutenant-gouverneur.

Les vapeurs Celtic, Canada, Calabria, Droma-dary, Dominion, Lake Erie, Lake Michigan, Per-sia et Prussia, doivent former une ligne quoti-dienne, cet été, entre Montréal, Toronto, Hamilton et Ste. Catherine.

Le Journal de Québec annonce que le marquis de Lorne et la princesse Louise doivent bien-tôt visiter les Etats-Unis et la Puissance du Canada. Il paraîtrait aussi que le marquis de Lorne serait appelé à succéder à Lord Dufferin comme gouverneur-général de la Pui-sance.

Samedi, 10 courant, M. Ed. Barnard don-nait une deuxième causerie agricole à l'Ille-Verte. Les principaux citoyens s'étaient fait un devoir d'assister à cette lecture intéressante.

Mgr. l'évêque de Montréal a annoncé que la somme de \$104,000 avait été dépensée pour la construction de la Cathédrale, et il a invité les fideles à souscrire de nouveau pour continuer les travaux.

La compagnie du télégraphe de Montréal a ouvert dernièrement un bureau à l'hôtel Far-mer, de Trois-Rivières. Cette ville se trouve à posséder maintenant cinq bureaux de télégra-phonie: au Séminaire, à l'Evêché, au Bureau de Poste, celui du Dominion et le nouveau bureau de l'hôtel Farmer.

On lit dans le Journal de St. Petersburg: « M. L. Thibault, de la maison Thibault, Lanthier & Cie., de Montréal (Canada), est arrivé à St. Petersburg et est descendu à l'hô-tel d'Angleterre.

« M. Thibault est venu dans notre capitale afin de nouer des relations pour le commerce des fourrures, et il doit aussi se rendre à Mos-cou dans le même but. »

On lit dans le Franco-Canadien au sujet de deux chemins de fer:

« Les bureaux du chemin de fer du Sud-Est sont définitivement fermés en cette ville. Cette ligne est à coup sûr perdue pour nous, au bé-néfice de Chambly, qu'un embranchement re-liera probablement bientôt à West-Farnham. »

« Le secrétaire-trésorier du chemin de fer de Chambly, le Dr. N. A. Smith, était en cette ville ces jours derniers. Ce monsieur tient à relier St. Jean et Chambly par un embranche-ment qui, au dire du News, coûterait au plus de \$15,000 à \$20,000. Il est question d'une assemblée publique à ce sujet. »

M. Charles Glackmeyer, greffier du Conseil, a reçu la lettre suivante, vendredi dernier: Montréal, 22 avril 1875.

CHARLES GLACKMEYER, ECR., Greffier de la Cité.

Le Conseil-de-Ville de Montréal n'ayant pris aucune décision définitive au sujet de ma der-nière communication, j'ai reçu instruction de l'Hon. Ministre d'Agriculture de la Puissance de vous informer que l'exposition interprovinci-ale projetée n'aura pas lieu à Montréal. On a jugé qu'il était maintenant trop tard pour réaliser ce projet. En conséquence, vous vou-drez bien regarder la proposition que j'ai eu l'honneur de vous faire comme retirée.

Votre obéissant serviteur, J. PERRAULT, Secrétaire.

La consécration du nouvel élu au siège épis-copal de Kingston a eu lieu dimanche, 18 cou-rant, avec la pompe ordinaire.

A l'arrivée du train, il fut reçu à la gare par la société St. Patrice, les "Young Men Sham-rock," par l'Association de Bienfaisance "Young Irishmen" et par toute la population catholique de la ville.

Trois bandes de musique accompagnaient la procession, qui était formée par l'évêque O'Brien, le nouvel élu, le Grand-Vicaire du diocèse et le Maire, tous trois dans un magni-que carrosse traîné par quatre chevaux: puis venait la foule.

Aussitôt les portes de l'église ouverte, la foule la remplit littéralement. Il ne restait pas un banc. On suppose qu'il y avait 3,000 personnes.

Parmi les membres du clergé présents à la fête on remarquait NN. SS les Archevêques Taschereau, Québec, et Lynch, Toronto; NN. SS. les Evêques Waddams, Ogdensburg, New-York; Fabre, Montréal; Duhamel, Ottawa; Walsh, London; Crinnon, Hamilton, et Jamo's, Algoma; les Vicaires-Généraux Hay, St. An-drews; Farrelly, Belleville; Hamel, recteur de l'Université-Laval; Heeman, Hamilton, et Jeannotte, Ogdensburg, et environ 200 prêtres venus de toutes les parties du Bas-Canada et des Etats-Unis.

La cérémonie religieuse était présidée par Sa Grâce Mgr. Lynch. La messe a été célé-brée par le Révd. Vicaire Général Farrelly as-sisté des Révd. MM. Hamel et Heeman, comme diacones d'honneur.

Le capitaine du vapeur Nova Scotian, arrivé à Halifax le 17 courant, rapporte que sous la latitude 41.50, il a dû allonger sa route de cent milles environ, pour ne pas passer à travers un immense champ de glaces. Le même officier dit aussi avoir vu un grand nombre de vais-seaux au milieu d'énormes banquises.

VARIÉTÉS

LA POLITIQUE.—Le croup des grandes per-sonnes.

PEUPLE SOUVERAIN.—Un fier souverain qu'on fait abdiquer pour une chopine.

LA POLICE.—La dernière institution, la der-nière croyance, la dernière littérature et le dernier besoin des nations finissantes.

On a fait bien des mots d'ivrogne. On nous en raconte un qui est bien le plus joli qu'on puisse jamais éditer —Quelle belle nuit j'ai passée, dit un po-chard;—j'ai rêvé que j'étais entonnoir!

Le peuple a souvent des trouvailles bien énergiques dans leur trivialité. J'écoutais cau-ser hier deux voyous:

—Tu sais, ce pauvre Auguste a tourné de l'œil.

—Qui ça, Auguste?

—Comment! tu ne connaissais pas Auguste, un grand sec, dégingandé, qu'avait les bras si longs qu'il se croitait les mains en marchant!

Je passais hier sur le boulevard qui longe le cimetière du Montparnasse.

Des barbiers causaient entre eux.

—Eh ben, la veuve t'a-t-elle payé l'année d'entretien de la tombe de son mari?

—Figure-toi que je suis allé chez elle. Je l'ai trouvée attablée avec un monsieur.

—Bah!

—Oui, son nouveau. Pour lors, j'ai présenté ma facture. Le monsieur voulait intervenir.—Laissez donc, que je lui ai dit, vous serez trop heureux que j'en fasse autant pour vous, si l'occasion s'en présente.

M. Lebrun, l'auteur du poème de la Grèce, l'académicien qu'a remplacé M. Dumas fils, était aussi modeste que simple en ses goûts.

Voici les jolis vers dans lesquels il exprime toute l'ambition de sa vie:

Heureux qui de son espérance N'étend pas l'horizon trop loin, Et, satisfait du peu d'aisance, De ce beau royaume de France Possède à l'ombre un petit coin! Pour m'agrandir m'irai-je battre? Trois arpents sont assez pour moi; Alcinois en avait quatre, Mais Alcinois était roi!

«—Un bon lecteur est un bon critique.» Samson avait le feu sacré. Il pensait éter-nellement à son art, il en avait (avec la tenue et l'honnêteté en plus) l'apostolat, comme ce neveu de Rameau qui jetait un roquet par la fenêtre lorsque le chien jappait faux. M. Le-gouvé raconte justement que Samson, invité à dîner chez lui, oublie l'invitation. Le lende-main, un ami commun, qui était du dîner de la veille, entre chez Samson au moment où le professeur donnait leçon à un élève: —Ah! vous êtes un joli homme, vous, lui

dit-il en saluant tout en écartant ses bras. Nous vous avons attendu toute la soirée.

—Mais?... fit Samson, c'est juste! j'ai ou-blié! C'est que je n'avais pas dit à ma femme que j'avais promis, et lor-qu'elle ne peut me rappeler une chose, impossible à moi de m'en souvenir!

Puis tout à coup s'interrompant et se tour-nant vers son élève:

—Mademoiselle, veuillez me dire, je vous prie, comment monsieur m'a abordé...

L'élève hésitait.

—Eh bien, reprit Samson, il s'est avancé, il s'est d'abord courbé en saluant ironique-ment, il a écarté ses bras et il a dit: Ah! vous êtes un joli homme, vous! Donc, comme je vous le disais, le geste doit toujours précéder et an-noncer la parole!

Tout était leçon et enseignement, on le voit, pour cet homme né professeur. Admirable artiste, homme d'esprit, nar-quois et mordant. C'est lui qui, le soir des débuts de Lafontaine dans le Cid, hochait la tête et répétait avec un sourire malin:

—Quel dommage! on ne dira plus doré a-vant le bon Lafontaine!

LE MOT DE L'ENIGME

«Ce qu'il y a de plus digne d'être montré aux hommes, c'est une âme humaine.» "The one thing worth showing to mankind is a human soul." (BROWNING.)

XXIII

(Suite)

Lorsque, après avoir détaché mes yeux de ce spectacle splendide éclairé par tous les feux du soleil couchant, je me trou-vai soudainement dans le vestibule pres-que sombre du monastère, lorsqu'on m'in-troduisit ensuite dans un vaste parloir partagé en deux par une grille derrière laquelle tombait un long rideau noir, lors-qu'on m'y laissa en me disant que ma sœur allait venir, j'éprouvai un saisissement que je n'avais pas prévu, et, pour la première fois, il me sembla que la plus horrible séparation s'était effectuée entre nous. L'admiration que je venais d'éprouver s'évanouit aussi bien que la joie de la revoir. Je ne sentis plus qu'une émotion douloureuse, un grand serrement de cœur, et ce fut avec plus d'épouvante que de dévotion que je jetai les yeux sur un grand crucifix, seul ornement placé sur le mur dépouillé, en face de la grille. Quant à la grille elle-même, elle me faisait horreur et je n'osais pas la regarder.

Tout à coup un pas léger retentit, le rideau fut tiré vivement, une voix douce et chérie prononça le nom de *Gina*, et je vis devant moi Livia, ma sœur!... L'impression n'eut pas été plus vive si, la croyant morte, je l'avais vue revenir du ciel et apparaître ainsi devant moi. Son voile de novice était blanc, aussi bien que son habit, son bandeau et la guimpe plis-sée qui entourait son visage, et ce visage était rayonnant. Sa lueur brillante du couchant entra vive et soudaine par la porte du cloître qu'elle laissa ouverte der-rière elle, et il me sembla qu'elle était tout environnée de lumière.

Je la regardais muette de tendresse, de surprise, de je ne sais quel autre sentiment indéfinissable... je n'osais presque pas lui parler, mais elle n'eut pas l'air de le remarquer. Les paroles sortaient de ses lèvres rapides, gaies, naturelles, tendres comme autrefois, plus tendres encore, mêlées de la même sollicitude un peu inquiète. Mais elle était plus calme, plus sereine, plus douce encore, et quoique son accent eût parfois la même fermeté, il ne lui restait plus rien de cette sévérité et de cette tristesse qui s'y mêlaient sou-vent malgré elle, dans ce passé où une croix invisible obscurcissait pour elle la terre et le ciel. Le bandeau qui cachait ses cheveux laissait mieux voir aussi la beauté profonde de son regard, et tandis que je la contemplais ainsi, comme si jamais auparavant je ne l'eusse bien re-gardée, je sentis qu'elle avait bien raison lorsqu'elle m'écrivait «que les grilles de son couvent ne me cacheraient ni son visage ni son âme», et il me semblait que jamais l'un n'avait été aussi fidèlement le reflet de l'autre.

Quant à elle, elle ne s'apercevait nulle-ment de l'effet que sa vue produisait sur moi; elle voulait savoir quelles impres-sions je rapportais et elle m'interrogeait comme lorsque jadis nous causions, assises l'une près de l'autre, et moi, dans ma joie d'épancher ainsi avec elle mon cœur, j'ou-bliai en commençant tout ce que j'avais à dire si je voulais ne lui rien cacher. Mais bientôt mon récit devint confus et je m'ar-rêtai tout court...

—Gina *mia!* me dit-elle, tu ne me dis pas tout; pourquoi? Est-ce parce que tu crois que je ne m'intéresse plus aux récits de ta vie dans le monde?

—Ce n'est pas seulement cela, Livia, mais, en vérité, il est bien difficile en effet de parler de Paris et de la vie folle que j'y ai menée, devant cette grille et en te regardant comme je te vois en ce moment.

—Il sera toujours bon pour moi de t'entendre, dit-elle, et pour toi de me parler. Je reconnais pourtant que, lorsque notre bonne tante donna Clelia vient me voir avec ses filles, il m'arrive de prendre l'air sévère et de leur dire ce que je pense du monde..... mais il faut reconnaître que ma tante ne m'en veut pas, car elle compte sur ma vocation pour procurer à Mariuccia et à Teresina des époux dignes d'elles, parce que, dit-elle, une fille qui se donne à Dieu porte bonheur à toutes celles de la famille. Elle ne me trouve plus du tout «jettatrice», je t'assure!

Elle riait en parlant et je ne pus m'empêcher de m'écrier avec surprise et envie: —Livia, que tu es heureuse d'être si gaie!

Son visage reprit son expression habituelle de douce gravité et elle me dit:

—Je suis gaie, Gina, oui, cela est vrai, parce que je suis heureuse; mais toi, qui autrefois étais de beaucoup la plus gaie de nous deux, ne l'es-tu plus aujourd'hui? Pourquoi cela, petite sœur? La gaieté est faite pour tous les cœurs en paix!

—Oh! Livia! m'écriai-je, ne pouvant réprimer une réponse vraie à cette question si directe, mon cœur est bien lourd et bien troublé, je t'assure, et la gaieté dont tu parles en est souvent absente.

En entendant ces mots, elle fit un mouvement de surprise et elle m'interrogea de son angélique regard.

Ma réponse ne se fit pas attendre, j'avais besoin d'être franche et je repris le récit que j'avais interrompu. Je lui racontai sans détour la dissipation à laquelle je m'étais livrée, avec plaisir d'abord et avec curiosité, et, à la fin, avec dégoût et fatigue. Je lui parlai de ce jour, à Paris, où la ferveur, la prière, les bonnes impulsions s'étaient réveillées en moi, puis de ma rencontre avec madame de Kergy, et de tout ce que j'avais éprouvé et observé en la suivant dans les régions qu'elle m'avait fait connaître.

Ensuite, d'une voix tremblante, je cherchai à lui dépeindre tout ce que j'avais espéré et désiré pour Lorenzo, et quels avaient été pour lui mon ambition, mes projets, mes desirs; le cœur ému encore à ce souvenir, je lui fis la peinture du nouveau bonheur et de la vie nouvelle et plus haute que j'avais rêvée pour lui et pour moi!...

Livia écoutait avec joie cette partie de mon récit, et tandis que je parlais son visage s'animait, mais lorsque, sans expliquer la cause de ma déception, j'en vins à dire qu'elle avait été complète, tant d'amers souvenirs se réveillèrent à la fois que mes larmes me suffoquèrent, et je demeurai quelques instants sans pouvoir achever...

Un nuage passa sur son front et elle me laissa quelques instants pleurer en silence. —Ton désir était juste et saint, Genevra, me dit-elle enfin, et Dieu le bénira tôt ou tard.

Mais je ne pouvais en ce moment l'entendre, un flot d'amertume, de jalousie et de douleur me montait au cœur, et, me sentant libre de dire sans restriction ce qui me concernait que moi, j'articulai une pensée que j'avais bien souvent formulée en silence, je l'articulai tout haut avec véhémence et sans détour.

Livia m'écouta sans m'interrompre et sans paraître émue de mon impétuosité. Elle était là, debout et immobile. De l'autre côté de la grille, ses deux mains croisées sous son long scapulaire blanc. Son regard baissé et attentif n'était point attaché sur mon visage. Elle semblait vraiment en ce moment écouter mon âme plutôt que mes paroles.

Enfin elle releva lentement les yeux et me dit avec un accent difficile à décrire:

—Tu dis que ton cœur a besoin d'aimer?... que ne pas aimer ce serait la mort? Tu dis aussi qu'il te faut être sûre que celui que tu aimes en est entièrement digne?... En vérité, poursuivait-elle en souriant, on dirait que tu le veux parfait, et... Lorenzo ne l'est pas... le fût-il même autant qu'un homme peut l'être...

Elle s'arrêta, et le sourire qui errait sur ses lèvres devint presque céleste. On eût dit qu'un rayon de soleil traversait son visage... Elle continua:

—Je te comprends, Genevra, je te comprends très bien, peut-être mieux que toi-même; mais je ne suis pas capable de t'expliquer l'énigme qui te tourmente... Oh! si je le pouvais! dit-elle en joignant les mains et levant les yeux au ciel avec

ferveur. Mais pour t'en donner aujourd'hui le mot, pour que ce mot t'entendes, il faudrait un miracle qui n'est au pouvoir d'aucune créature. Dieu seul le peut. Puisse-t-il l'accomplir! puisses-tu le mériter!

La cloche sonna et il fallut presser nos adieux. Je la quittai au jour tombant, après m'être assurée que, chaque semaine, je pourrais la revoir ainsi.

Je me sentais heureuse de cette perspective, heureuse d'avoir revu ma sœur, heureuse de sentir que, des régions meilleures qu'elle habitait, elle pouvait encore descendre jusqu'à moi et que rien ne m'empêchait de retrouver avec elle dans l'avenir les doux épanchements du passé.

Cependant, quelque complet qu'eût été celui que je venais d'avoir avec Livia, j'aurais cru profaner la pureté de l'air que je respirais près d'elle en prononçant le nom de Faustina Reali, et, sans savoir pourquoi, je n'avais pas articulé non plus celui de Gilbert de Kergy.

XV

On a dit de Naples, à cette époque, que «c'était une petite capitale et une grande ville», et cette définition était exacte. Sur une petite échelle, c'était en effet une société du plus grand monde, composée d'une aristocratie exempte de toute espèce de morgue et de hauteur et ayant encore les habitudes et les manières d'un temps qui n'est plus. Cette société rachetait une futilité assez frappante par une originalité et une absence d'affectation qui n'y permettaient jamais l'invasion de cet ennui lourd et irritant produit par la frivolité et les prétentions, lorsque, comme cela arrive souvent, on les rencontre ensemble. A défaut de grands talents ou (sauf quelques exceptions) d'instruction très-profonde, on y trouvait l'esprit répandu partout à foison, ainsi qu'une facilité singulière à tout saisir et à tout comprendre. Si on joint à tout cela l'accueil le plus bienveillant et l'hospitalité la plus prompte et la plus cordiale, l'on comprendra sans peine que ceux qui étaient introduits dans ce cercle dussent en emporter un souvenir ineffaçable.

Mais le trait caractéristique et rare qui distinguait surtout Naples de toute autre ville grande ou petite, c'était, chose étrange et pourtant vraie (car c'est bien ici le cas de se servir de cette locution italienne), c'était, dis-je, l'absence complète de tout commérage, de toute médisance ou même de toute méchante moquerie du prochain. Les femmes se défendaient mutuellement avec unanimité, et aucun homme, sous peine de passer pour fort mal élevé, ne se fût hasardé à médire de l'une d'elles, si ce n'est peut-être par un de ces légers mouvements de physionomie qui constituent dans ces parages une langue à part, très-éloquente, il est vrai, et parfaitement comprise de tous, mais qui, néanmoins, n'en arrive jamais à produire les effets d'un véritable bavardage. Il était habituel, et presque toujours vrai, de dire, lorsque (ce qui arrivait bien quelquefois) il se produisait au grand jour un caquet d'une belle venue, qu'indubitablement quelque étranger y avait mis... la langue. Pour compléter ce tableau, nous dirons encore qu'il se trouvait dans la société napolitaine un groupe de femmes dont la grâce et la beauté ne le cédaient en rien à la génération (célèbre sous ce rapport dans toute l'Italie) qui avait précédé la leur. On pût donc affirmer, sans crainte d'être démenti par aucun souvenir contemporain, que de tout cet ensemble il résultait une sorte de beau idéal social et mondain.

Parmi toutes ces femmes, il en était une surtout que j'eus vite remarquée et qui devint promptement mon amie. Lorenzo me l'avait prédit, le jour (devenu depuis fatalement mémorable pour moi) où, pour la première fois, le nom de la comtesse Stella de San Giulio était tombé sous mes yeux. A dire vrai, ce souvenir m'avait d'abord ôté tout désir de la connaître. Il me semblait (cédant sans doute en cela à la superstition locale) que le jour qui m'avait révélé, en même temps que le nom de Stella, celui de Faustina Reali, ne pouvait m'apporter rien de bon. Mais cette prévention fut promptement dissipée, et il me suffit de la rencontrer pour me sentir attirée vers elle. Au premier abord cependant, sa taille et ses traits pouvaient la faire paraître imposante; mais c'était là une impression qui se transformait immédiatement: dès qu'elle parlait, ses yeux, le contour gracieux de son visage, sa personne tout entière était éclairée par le sourire charmant qui entr'ouvrait ses lèvres. Ce sourire rappelait celui que le pinceau de Léonard de Vinci a seul su reproduire; et c'est parmi les femmes qui

ont servi de modèle à ce grand et incomparable maître qu'il fallait chercher la ressemblance de Stella. En étudiant, en effet, ces physionomies dont il nous a laissé le type inimitable, on y reconnaît, malgré leur expression souriante, quelque chose de ferme et d'énergique qui exclut toute idée de faiblesse, de nonchalance ou de mollesse. La physionomie de Stella exprimait de même le courage et la patience, et c'étaient là les traits saillants de son caractère. Elle était cependant vive, quelque peu mobile, et gaie au point de se donner parfois l'apparence de traiter trop légèrement toutes choses; mais lorsqu'on la connaissait mieux, on admirait, comme un don du ciel, cette rare faculté de porter en riant les lourds fardeaux de la vie, et l'on comprenait que cette gaieté n'était, chez elle, que la forme la plus attrayante du courage.

Mariée à dix-huit ans, elle avait vu cette union, à laquelle les convenances avaient eu plus de part que le goût, brisée au bout de deux ans, et la mort de son mari suivit de près la naissance de son unique enfant. A dater de cette époque, des circonstances de famille l'obligeaient à vivre sous le toit d'un oncle qui était le tuteur de sa fille et avait, en cette qualité, le droit de se mêler de tout ce qui regardait la mère et l'enfant; droit que sa femme, d'humeur difficile et impérieuse, s'arrogeait aussi bien que lui, d'une façon qui eût lassé la patience de toute autre; mais celle de Stella ne se démentit jamais. Guidée par la pensée qu'il était important, pour l'avenir de la petite Angiolina, qu'elle sût accepter les conditions imposées à son veuvage, elle s'y soumettait bravement et sans demander s'il y avait à cela du mérite. Sa gaieté, comprimée pendant longtemps, reparaisait sous les sourires de son enfant, et, comme cela arrive souvent dans la jeunesse, le naturel avait chez elle repris le dessus et triomphé de tout ce qui l'entravait. Angiolina venait d'avoir cinq ans, elle grandissait sans s'apercevoir du sombre milieu dont était environné le nid de tendresse et de joie que lui composait sa mère, et celle-ci trouvait elle-même près de son enfant un refuge si doux, qu'elle semblait ne plus remarquer qu'il manquât quelque chose à son propre sort.

Cette intimité ajouta beaucoup pour moi à l'agrément d'une vie qui commençait à me plaire au delà de tout ce que j'avais prévu. Ce grand monde, dont je me croyais si complètement dégoûtée, prit un nouvel aspect à mes yeux, et une dissipation plus subtile que celle dont je m'étais si promptement lassée, s'empara de moi. En m'y livrant, il me semblait d'ailleurs complaire à Lorenzo et seconder son désir de rendre notre maison l'une des plus brillantes de Naples. Cependant il s'était remis au travail, et il passait dans son atelier des heures entières où, comme par le passé, il semblait absorbé par son art. Là plus encore qu'ailleurs, je le retrouvais tel qu'il était avant notre fatal voyage. Il avait recommencé à travailler avec ardeur à sa Vestale, maintenant presque achevée, et elle passait pour l'œuvre la plus parfaite qui fût jamais sortie de ses mains. Il attribuait à son modèle l'honneur de ce succès, et après avoir été naguère plutôt mécontente que flattée de son suffrage sous cette forme, j'acceptais aujourd'hui avec satisfaction comme un présage de jours semblables aux jours heureux du passé.

La première fois que j'étais entrée dans l'atelier après mon retour, j'avais été cependant, avec une anxiété jalouse, rechercher dans ses autres statues la trace du souvenir dont j'étais poursuivie, et il m'avait semblé la trouver partout.

Dans une Sapho, dont l'expression passionnée et tragique m'avait seule frappée autrefois, aussi bien que dans cette Bacchante que j'avais trouvée à la fois belle et repoussante, je croyais revoir ces traits, hélas! trop bien faits pour se graver, même

malgré lui, dans l'imagination d'un sculpteur..... Je les voyais surtout dans une Proserpine, cachée à de-sein ou par hasard dans un coin obscur de l'atelier, et qui me frappa comme une apparition soudaine de cette beauté funeste. Je les voyais enfin jusque dans cette autre Vestale à laquelle celle dont j'étais le modèle devait servir de pendant. Je me souvenais seulement alors, avec plaisir, qu'il m'avait dit, le jour de notre première séance, que *personne avant moi* n'avait réalisé pour lui l'idéal qu'il cherchait maintenant à reproduire.

Cette obsession commençant par me rendre mes séances dans l'atelier pénibles et amères, mais je n'en témoignai rien. J'avais acquis quelque empire sur moi-même, et je comprenais bien qu'il n'était point dans mon intérêt de réveiller, par un nouvel accès de jalousie, un souvenir qui semblait endormi, ou un mécontentement éteint. D'ailleurs, avec le temps, cette vision, d'abord si obstinée, devint moins constante et plus vague, et bientôt tendit à s'effacer complètement. Un courant de gaieté et de bien-être m'environnait et m'entraînait de plus en plus. La seule lumière du jour suffit à Naples pour mettre le cœur aussi bien que les yeux en fête.

MME. AUGUSTUS CRAVEN.

(A continuer)

LE VIDO.

EAU DE BEAUTE,

PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR.

AUX DAMES.

Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint: sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres un vigour et une élasticité charmante. C'est un préservatif et un remède contre le masque auquel les Dames sont sujettes.

Manière de s'en servir:—Pour les maladies de la peau, les Humeurs, les Eruptions, les Boutons, les Pustules, les Taches, les Clous, etc., la peau doit être bien lavée et tenue bien propre pendant que l'on fait usage de l'Eau pour le teint.

Le VIDO est une des plus belles découvertes pour embellir le teint. Par l'usage de cette Eau vous aurez toujours la peau du visage d'une éclatante blancheur.

Toute personne envoyant \$1.00 par la malle recevra une bouteille par la malle suivante.

Enregistré à Ottawa conformément à l'acte de Parlement, 4 février 1875.

Vendu chez le DR. GAUTHIER, 6-17-52-100, Rue St. Laurent.

Librairie Ovide Fréchette,

CAISSE D'ECONOMIE, RUE ST. JEAN,

HAUTE-VILLE, QUEBEC.

On trouvera à cette Librairie le plus bel assortiment de livres de prières, dont la richesse et le fini ne laissent rien à désirer; livres de la meilleure Littérature tant Ancienne que Moderne; Articles de bureau, Ornaments de Corniches et de Salons.

Chronos, Gravures Profanes et Religieuses par les meilleurs Artistes Français et Etrangers.

Toute commande pour importation laissée à cette Librairie sera exécutée sous le plus bref délai et à des conditions assez libérales pour défier toute compétition.

On reçoit chaque semaine à cette Librairie les Principales nouveautés Parisiennes. 5-49-52-4

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC } DANS LA
District et Cité de } COUR SUPÉRIEURE.
Montréal. }
DANS L'AFFAIRE DE GEORGES E. DESBARATS, FAILLI.

JEUDI, le vingtième jour de Mai prochain, le soussigné demandera à la dite cour une décharge en vertu du dit acte.

Montréal, le 19 Avril 1875.

GEORGES E. DESBARATS.

Par MOUSSEAU, CHAPLEAU & ARCHAMBAULT, Ses Procureurs ad litem.

UN ENTRE MILLE!

CONSUMPTION GUÉRIE.—Alors que la mort du pauvre CONSOMPTIF était attendue d'heure en heure, tous les remèdes étant restés sans résultat, le hasard fit trouver au Dr. H. James un remède au moyen duquel il guérit son unique enfant avec une préparation de *Cannabis Indica*. Il donne aujourd'hui la recette de cette préparation moyennant deux estampilles, pour payer les frais de port. Il n'existe aucun symptôme de Consumption—Transpiration Nocturne, Irritation Nerveuse, Expectoration difficile, Douleurs Aiguës dans les Poumons, Nausées de l'Estomac, Inaction des Intestins, Affaiblissement Musculaire—qu'elle ne détruise radicalement.

Adressez: CRADDOCK & CO., 1032, Race St., Philadelphia, donnant le nom de ce journal.—6-11-13-93

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CONTRE LE FEU ET LES ACCIDENTS DE LA MER.

CAPITAL SOUSCRIT, - - - \$8,000,000.00

Comptant plus de 2000 Actionnaires.

Les Fonds destinés au paiement des Réclamations s'élèvent à près d'un Million de Dollars.

Cette Compagnie est prête à accepter toutes espèces de Risques contre le Feu à des taux modérés. Toutes les Réclamations seront payées immédiatement après que la perte sera établie.

BRANCHE DE LA MARINE.

Cette Compagnie est prête à émettre des polices sur les Navires de Navigation Intérieure, et sur la cargaison portée par les voiliers et les vapeurs de navigation intérieure à des taux aussi avantageux que toute autre Compagnie de première classe. Des Polices à découvert pour des risques de navigation intérieure sont émises à des Taux Spéciaux. Les Pertes sont évaluées d'une manière équitable et promptement payées au Bureau principal.

DIRECTEURS:—J. F. SINCENNES, Président.

JOHN OSTELL, Vice-Président.

ANDREW WILSON, M. C. MULLARKY, J. R. THIBAUDEAU, L. A. BOYER, M. P.

W. F. KAY, HORACE AYLWIN, ANDREW ROBERTSON.

Gérant Général, ALFRED PERRY. Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON.

Gérant du Département de la Marine, CHAS. G. FORTIER.

BANQUIERS:—BANQUE DE MONTREAL

BANQUE DU PEUPLE.

5-46-52-1